

SPÉCIAL PÊCHE

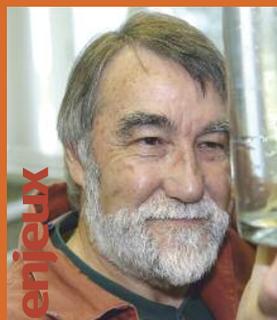
Pierre Mollo, Ifremer,
spécialiste du plancton
P.5

Maryse Uzel,
profession fileteuse
P.8

Une journée à bord
du Mercenaire
P.12

S'adapter et innover
en permanence
P.19

L'AGLIA, le programme
pêche sélective
P.22



>15 ans de créativité,

c'est sûr,
ça
énerve !

www.lcdesign.fr

l'agence de com' qui pique sa crise depuis 1994

*Toute ressemblance avec nos concurrents ne serait que pure coïncidence



CA MORBIHAN
AGENCE ENTREPRISES



CA Bretagne
BANQUE D'AFFAIRES

*Un haut niveau d'expertise au service de la clientèle
des Agences Entreprises du Crédit Agricole du Morbihan*

Le Crédit Agricole du Morbihan conjugue son réseau d'Agences Entreprises et notamment son Agence Entreprise de Lorient, à l'expertise du pôle "Bretagne Banque d'Affaires" afin d'apporter aux entreprises et aux institutionnels la qualité d'un véritable conseil spécialisé de proximité.

Grâce à ses chargés d'affaires à niveau d'expert, il accompagne les entreprises dans leurs opérations financières complexes en proposant des prestations spécifiques :

- Conseil aux entreprises
Accompagnement dans la vente et l'achat d'une entreprise. Le Crédit Agricole du Morbihan organise le process et négocie les meilleures conditions pour le compte d'un acheteur ou à l'inverse pour le compte d'un vendeur.
- Arrangements de dettes syndiquées
Il s'agit d'opérations exceptionnelles dans la vie d'une entreprise nécessitant un montage financier complexe.
- Ingénierie boursière
Entrée en bourse, augmentation de capital, retrait de cote,...
- Relais avec les métiers de capital investissement
Le Crédit Agricole du Morbihan en relation avec CA

Bretagne Banque d'Affaires recherche pour ses clients des acteurs souhaitant prendre des participations dans le capital de leur entreprise.

- Financement complexe d'actif
Ce type de montages financiers portent sur des investissements très importants et concernent des actifs spécifiques : avions, bateaux, centrales énergétiques,...

En alliant proximité et expertise les Chargés d'Affaires Entreprises du Crédit Agricole du Morbihan sont là pour vous guider. Ils développent, avec vous, une relation durable de grande qualité, fondée sur la confiance, la disponibilité et l'écoute, tout en vous garantissant une parfaite confidentialité.



photo : Phovoir.com

Contacts :

Agence Entreprise Lorient
02 97 84 33 40,
Directeur : Olivier DESAIZE



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Le port de pêche de Lorient-Keroman est un des symboles économiques fort de notre territoire. La pêche est une activité structurante qui contribue à l'identité culturelle de notre région, la Bretagne. Protéger durablement la ressource pour assurer la pérennité de l'activité, moderniser les outils portuaires et assurer la cohabitation de tous les usages de la mer... Tels sont les enjeux pour l'avenir de notre territoire maritime.

La pêche et son port ont de l'avenir !

100 000 T de poissons traités à Lorient, 135 bateaux, 270 entreprises, 3 000 emplois directs, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes pour nous rappeler que Lorient est la première place halieutique du golfe de Gascogne et la deuxième place française après Boulogne sur Mer. Le port de Lorient, c'est une filière complète, riche de tous les métiers : pêche artisanale, pêche hauturière, mareyage, transformation, valorisation, achat, vente, logistique, réparation navale, finance...

De conception résolument moderne dès l'origine, ses quais, ses criées associés à une aire de réparation et une gare de marée ont conféré à notre port un rôle de tout 1er plan au niveau national. Mais si nous voulons maintenir notre place et notre compétitivité nous devons réinvestir dans notre outil. Mettre aux normes sanitaires des équipements, moderniser les criées, rénover les quais et définir l'évolution nécessaire de cet

outil grâce à l'élaboration d'un schéma directeur. C'est l'objectif du programme d'investissements engagé par les collectivités dans le cadre du syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du port de pêche en concertation avec la SEM Lorient Keroman.

Mais investir ne suffit pas, Il faut aussi à mon sens que nous portions collectivement au moins deux convictions :
La première : c'est que la pêche et la valorisation des produits de la mer ne perdureront qu'à travers une "pêche durable" porteuse de valeurs telles que l'excellente qualité nutritive et gustative de nos produits ainsi que le respect des milieux et de la ressource.

La deuxième : c'est que nous devons poursuivre la transformation de notre port de pêche en place halieutique industrielle et commerciale de référence en favorisant l'implantation de toutes les entreprises de la filière, la concentration de la ressource et des mises en marché.

Je suis convaincu que c'est le sens de l'histoire pour notre port, ce spécial "Éco Actu" consacré à la pêche me semble bien témoigner de notre action et de notre volonté commune. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Amicalement,

Norbert Métairie
Maire de Lorient
Président de Cap l'Orient agglomération
Président d'AudéLor

4 enjeux

- ▷ Le collectif Pêche & Développement
- ▷ L'économie de la pêche
- ▷ La DDTM
- ▷ Le CCR Sud
- ▷ Développer une filière durable
- ▷ Pierre Mollo, Ifremer spécialiste du plancton

6 aventure humaine

- ▷ Pêche d'hier, pêcheurs d'aujourd'hui
- ▷ La saga Moulin Marée
- ▷ Profession fileteuse

10 filière

- ▷ La filière du port de pêche de Lorient Keroman
- ▷ Les chiffres clés
- ▷ La pêche artisanale
- ▷ La pêche industrielle
- ▷ La transformation
- ▷ Achat/Vente
- ▷ La vente directe
- ▷ La logistique
- ▷ La construction réparation navale
- ▷ L'approvisionnement
- ▷ Social
- ▷ Finances

19 infrastructures

- ▷ S'adapter et innover en permanence
- ▷ Le port de pêche, comment ça marche ?

20 avenir & innovation

- ▷ Formation et recherche
- ▷ Les acteurs de l'innovation

Les enjeux de la pêche

Le collectif Pêche & Développement

“Depuis les années 90, nous menons un travail d'information et de réflexion autour des questions liées à la pêche. Il s'agit d'attirer l'attention des pêcheurs artisans sur les enjeux touchant leur activité et d'en faire des acteurs sur les réflexions les concernant : la politique des aires marines protégées, Natura 2000 en mer, les parcs marins, la gestion intégrée des zones côtières”.

Il s'agit aussi de reconstruire un lien fort entre les pêcheurs et le tissu local : “la pêche est une activité fondamentale à défendre à Lorient. Il faut être vigilant sur plusieurs points : l'impact des importations sur l'activité de transformation, la question de l'aquaculture de crevettes très contestée par les environnementalistes, la question énergétique à moyen terme : quelle décarbonation envisager pour la pêche ? La flottille est ancienne et à renouveler. Avec quel type de bateau ? On ne sait pas comment la pêche artisanale va s'adapter”. Le collectif s'inquiète surtout de la politique européenne, “très libérale” selon Alain Le Sann, président du collectif, “et qui dévalorise le phénomène artisanal en lui prêtant simplement une fonction sociale”.

Collectif Pêche & Développement
1 Avenue de la Marne - 56100 Lorient
02 97 84 05 87
www.peche-dev.org

6 questions à Olivier Guyader sur l'économie de la pêche



Eco Actu : quels sont les contextes économiques de la pêche ?

Olivier Guyader responsable du Département d'Économie Maritime à Ifremer : Le secteur pêche représente une part faible du PIB au niveau national. La production totale de la pêche française est en baisse de 16 % sur les dix dernières années. La consommation est de plus en plus fortement dépendante des importations de produits congelés, comme le saumon, la crevette... et d'une filière mondialisée. Cette situation est vraie pour beaucoup de pêcheries et pour l'ensemble des pays européens, ce qui accroît les situations de fortes concurrences. Au niveau de la commercialisation, une part croissante de la distribution est effectuée par la GMS pour des produits de la mer frais.

EA : Quels sont les enjeux économiques ?

OG : L'enjeu ? Une exploitation de la ressource commune et renouvelable, il est donc important que les stocks ne soient pas appropriables avant leur exploitation. Ne plus avoir de libre accès aux ressources et qu'il n'y ait plus de surinvestissement en France et en Europe. Les subventions accordées dans les années 80 et 90, ont engendré des surexploitations, du fait d'une capacité des flottilles bien supérieure aux renouvellements des stocks.

EA : quelles sont les mesures pour réguler ces situations ?

OG : L'enjeu depuis 1983 est la régulation, l'ajustement de la taille de la flotte aux capacités des ressources. Cela s'est traduit en Europe et en France par plusieurs plans de sortie de flotte et par la mise en place des droits à produire pour ramener les stocks au niveau de leur rendement maximum durable*. L'objectif est d'atteindre une meilleure performance économique.

EA : la situation actuelle permet-elle d'atteindre ces objectifs ?

OG : La performance est encore aujourd'hui très dépendante des aides publiques et mise à mal par un second facteur très handicapant qui est l'augmentation des prix du carburant menaçant la viabilité des entreprises à court terme. Dans le contexte actuel, l'enjeu est également de garantir des niveaux de rémunération attractifs pour les équipages. L'ajustement du secteur n'est pas encore fait et avec des conséquences économiques pour l'ensemble de la filière qui peuvent être différentes selon les stocks et selon les pêcheries.

EA : L'ajustement nécessite d'améliorer la productivité des entreprises et en particulier le renouvellement de la flottille.

OG : Le niveau global des subventions du secteur de la pêche est en forte diminution, les subventions publiques à la construction sont interdites. La tendance est au tarissement des aides. Les progrès passent par l'amélioration des stocks et des coûts de production et donc de la capacité de pêche. La tendance économique des entreprises est d'améliorer leur efficacité mais il faut que les stocks soient en capacité de “produire” en quantité suffisante en contrepartie. Il existe des marges de progrès dans la répartition de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la filière et des marges de manœuvre dans la capacité de restructuration des flottes, mais ce défi est conditionné par la croissance des stocks. Cet enjeu de la pêche durable s'inscrit, ne l'oublions pas, dans un contexte de concurrence très forte au niveau international.

► **Rendement Maximum Durable :**
Plus grande quantité de biomasse que l'on peut en moyenne extraire continuellement d'un stock, dans les conditions environnementales existantes, sans affecter le processus de production (sommet de Johannesbourg - 2002).

Ifremer Lorient
8 rue François Toullec - 56100 Lorient
02 97 87 38 00
www.ifremer.fr

Accompagner les professionnels le point de vue de Jean-Luc Veille



Jean-Luc Veille,
Directeur Départemental adjoint
des Territoires et de la Mer

“L'État dans ses prérogatives - concernant l'espace maritime de notre territoire et ceux qui l'utilisent - se doit d'être protecteur, d'assurer le respect des règles, mais aussi et de plus en plus d'accompagner les professionnels et de les soutenir en essayant de modifier des règlements supranationaux qui ne correspondent pas à la réalité

des métiers. La pêche a fortement évolué, nous sommes aujourd'hui dans une phase de maturité avec des professionnels qui prennent la pleine mesure de leur rôle en matière de gestion de la ressource et d'évolution de leur métier. Il y a de la place pour nos pêcheries, certaines espèces voient d'ailleurs leurs stocks s'améliorer grâce aussi - n'en doutons pas - aux évolutions en cours. Soutenir les efforts de pêche durable à travers la modernisation de la flotte pour disposer de bateaux plus sûrs et plus économiques ou ne pas fausser la concurrence en acceptant des importations de produits qui ne respecteraient pas les règles du développement durable sont, par exemple, des orientations que nous partageons avec les professionnels.

Informers, expliquer, débattre avec les professionnels et avec leurs structures représentatives, telles sont aussi les missions de la nouvelle Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui rassemble en son sein les anciennes DDE, DDA, et DDAM.

C'est en tout cas une des missions de la délégation à la mer et au littoral dont j'ai pris la direction récemment et qui renforce encore mon implication pour ces métiers”.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
88 avenue de la Perrière
56100 Lorient
02 97 37 16 22
www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr

Entretien avec Benoît Guérin secrétaire général du CCR Sud

Eco Actu : qu'est ce que le Conseil Consultatif Régional Sud ?

Benoît Guérin : Le CCR Sud, a été créé à Lorient en avril 2007 conformément à la décision du Conseil communautaire. La création des CCR est l'un des piliers de la réforme de la Politique Commune de la Pêche entreprise en 2002. Ils doivent permettre une plus grande participation des acteurs du secteur de la pêche dans la gestion des ressources marines des eaux européennes. Objectif ? Sortir d'une politique européenne centralisée et dogmatique pour une gestion régionalisée. Il est essentiel de ne pas avoir les mêmes règles de gestion en Mer Baltique qu'en Mer Méditerranée.

EA : Quel est votre territoire de compétence ?

BG : Le CCR Sud couvre la zone atlantique de la Mer d'Iroise au détroit de Gibraltar en incluant Madère, les Açores et les Îles Canaries.

EA : Quelles sont vos missions dans le cadre de la mise œuvre de la Pêche Durable ?

BG : Contribuer à atteindre les objectifs d'une pêche durable fixés par la Politique Commune de la Pêche. En intégrant l'approche économique sociale et environnementale et en se fondant sur le principe de précaution, le CCR Sud doit : Proposer à la Commission Européenne et aux États Membres les avis issus d'un consensus entre le secteur de la pêche et la société civile. Répondre aux consultations (propositions de Règlement). Le CCR Sud, contribue directement à la rédaction d'avis tels que sur la gestion des pêcheries, sur les quotas ou la réglementation.

EA : comment fonctionne le CCR Sud ?

BG : Le CCR Sud rassemble pour deux tiers des

représentants du secteur de la pêche (pêcheurs, armateurs, organisations de producteurs, transformateurs, mareyeurs et organisations de marché) de cinq États Membres (Portugal, Espagne, France, Belgique et Pays-Bas). Et pour un tiers, il compte des membres de la société civile (aquaculture, associations de consommateurs, de défense de l'environnement, de femmes de marins, la pêche non-professionnelle...). Le CCR Sud doit permettre d'organiser la concertation et le consensus entre tous ses membres sur l'ensemble d'une très grande zone de pêche.

EA : Quelles sont pour le CCR Sud les conditions d'une pêche durable ?

BG : Plusieurs facteurs doivent converger. Les dernières mesures de la PCP ont permis une gestion par grande façade géographique, c'est une avancée. Il faut poursuivre ce principe de subsidiarité à des échelles plus fines, pour permettre la mise en œuvre de gestions régionalisées. Soit pour le CCR Sud peut être 3 ou 4 unités de gestion. Cette gestion ne doit plus être mono-spécifique mais concerner l'ensemble des espèces, ce qui assure une gestion durable et adaptative des prélèvements.

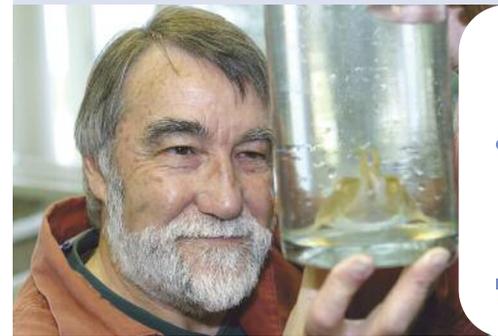
Tout ceci dans le cadre des règles d'application qui restent celles des objectifs européens, en s'appuyant sur des critères écologiques, mais surtout économiques et sociaux. Critères qui restent à établir par des expertises communes entre les professionnels et les scientifiques.

Conseil Consultatif Régional Sud

6, rue Alphonse Rio 56100 Lorient - FRANCE

www.ccr-s.eu

Pierre MOLLO Ifremer spécialiste du plancton



Interview

Eco Actu : quel est le rôle du plancton dans l'écologie et l'économie des pêches ?

Pierre Mollo (Ifremer) : Le plancton, composé d'animaux et de végétaux allant de la taille du micron à quelques centimètres vit essentiellement dans les estuaires, aux rencontres des eaux douces et salées, comme la rade de Lorient ou la petite mer de Gâvres, et à la surface des eaux côtières. Très sensible à la moindre pollution, il a un rôle primordial car il constitue les premiers maillons des chaînes alimentaires. Les jeunes poissons comme les bars ou les soles, mais également les coquillages (huîtres, moules, palourdes...) s'en nourrissent. L'économie de la pêche et de la conchyliculture est directement dépendante de la présence de ses organismes.

EA : quels sont les enjeux de cette biodiversité ?

PM : L'actualité sur la conchyliculture, avec les interdictions de vente, démontre l'enjeu du plancton et de la qualité des eaux. Les coquillages s'alimentent de certaines espèces de plancton, qui ne présentent pas de risques de pathologies et qui se développent dans des eaux de bonne qualité. Or avec la présence croissante de polluants, tels que les pesticides, ces "bonnes" espèces disparaissent au profit d'autres plus tolérantes, mais secrétant des toxines. La dégradation chronique des eaux côtières fragilise toutes les filières conchylicoles.

EA : Des enjeux aussi importants sont à l'œuvre, tels que le réchauffement climatique sur la pêche.

PM : En effet, et là encore une forte relation avec le plancton. Depuis 70 ans, des chercheurs analysent la présence du plancton à l'échelle des océans. Il a été constaté que le plancton présent dans les eaux tempérées remontait plus au Nord, et avec lui certaines espèces de poissons. Ce qui modifie l'économie des pêches obligeant les pêcheurs à s'éloigner. Une autre incidence invisible et qui porte sur le long terme, est l'acidification des eaux de surface. Le CO₂ atmosphérique qui se dissout naturellement dans la mer, le fait aujourd'hui en très grande quantité. L'acidification de l'eau modifie la capacité du plancton à se fabriquer sa "carapace" de calcaire, et cela vaut pour les animaux comme les végétaux. Ainsi, progressivement il y a là un risque fort de disparition de cette source d'alimentation pour les poissons. L'ensemble de ces déséquilibres planctoniques dus aux pollutions et au changement climatique, induit des impacts sur la ressource (mortalité) plus importants que les prélèvements de la pêche. Ce sont des signaux inquiétants mais dont les solutions, dépendent avant tout du comportement des terriens !

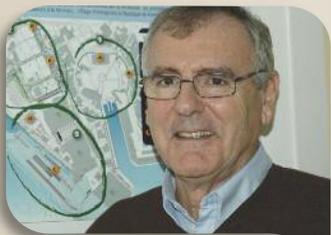
Ifremer Lorient

8 rue François Touleuc - 56100 Lorient

02 97 87 38 00

www.ifremer.fr

Développer une filière durable le point de vue de Maurice Benoish



Maurice Benoish
président de
la SEM de Lorient Keroman

"Les acteurs de la pêche à Lorient partagent une vision : celle de développer une filière durable à long terme. Cette démarche doit se décliner du pêcheur au distributeur. L'objectif est bien que le consommateur puisse manger un poisson de qualité sans mettre en danger la ressource. Comment ? En gérant bien son

bateau et en faisant évoluer ses appareils de pêche, le pêcheur consommera moins d'énergie, dispensera moins de CO₂ et sélectionnera encore mieux ses prises. Des bateaux de nouvelle génération, plus confortables, mieux sécurisés et mieux adaptés au travail à la mer sont désormais indispensables, notre flotte a aujourd'hui 25 ans d'âge en moyenne.

À quoi, le bateau doit avoir des outils pour maintenir le poisson en bon état, il est nécessaire de disposer de viviers, de chambres froides, de zones de brumisation pour, par exemple, maintenir la langoustine vivante. Le système de vente doit être basé sur une informatique performante pour que le plus grand nombre d'acheteurs puissent accéder aux produits soit sur place soit à distance.

La transformation et le mareyage doivent bénéficier d'installations modernes, aux normes en vigueur, le traitement des effluents devrait permettre de faire aboutir la notion de port "propre". 160 acheteurs travaillent sur la place lorientaise, c'est très important. Enfin, la logistique, servie par une gare de marée, doit être performante pour acheminer le poisson dans d'excellentes conditions.

C'est donc une vision globale, un changement de mentalité, la profession est en train de prendre la mesure des changements à opérer : avoir des conditions de travail meilleures pour le produit mais aussi pour les personnels".

SEM Lorient Keroman

4 rue Alphonse Rio

56100 Lorient

02 97 83 60 60

Pêche d'hier, pêcheurs d'aujourd'hui

Le Pays de Lorient s'est construit autour de la mer et sa rade accueille des activités maritimes diverses. La pêche sardinière, thonière et le chalutage industriel ont été les époques marquantes dans l'histoire du port.

Au début du 19^e siècle

La pêche à la sardine est l'activité principale du port de Lorient mais dès 1850, l'industrie sardinière de la conserve supprime la technique de la presse dont les derniers ateliers disparaissent en 1880. Ce développement pionnier des conserveries et les évolutions du port ont permis d'augmenter fortement la production et de trouver de nouveaux débouchés pour le poisson. À la fin des années 1870, la forte saisonnalité et les crises récurrentes de la pêche sardinière poussent les pêcheurs à se diversifier et rapidement le secteur du poisson frais dépasse le secteur de la sardine dans les ports de la rade. Cette crise de la conserverie accélère l'émergence de deux activités hauturières : la pêche thonière et la pêche chalutière fraîche. L'entrée en service en 1900, du premier chalutier à vapeur à Lorient et la pêche thonière, initiée par les groisillons seront un tournant majeur dans l'activité du port et feront de Lorient le premier centre français.

Après la 1^{ère} guerre mondiale l'âge d'or est passé

À la crise sardinière succède une crise thonière. Le chalutage industriel, initié par les armateurs lorientais se développe fortement et remplace peu à peu les pêches saisonnières. Grâce à ses 15 chalutiers industriels Lorient manifeste une suprématie sur les autres ports de la région qui lui assure une activité constante et

lui permet de développer le marché du poisson frais. Entre 1895 et 1915, le port de Lorient passe de 8,8% de valeurs débarquées dans le pays de Lorient à 46%.

Au sortir de la grande guerre, l'État privilégie la logique industrielle et le projet d'un port de pêche moderne et indépendant du port de commerce est lancé pour faire face au développement de la pêche. Le port de Keroman sera inauguré en 1927 par le ministre Tardieu et le succès est au rendez-vous. Le trafic du port quadruplera dans les 3 années qui suivent et le port prendra une place considérable dans la ville. Lorient devient le second port de pêche français avec plus de 33 000 tonnes débarquées à la vielle de la seconde guerre mondiale mais le modèle industriel montre ses limites et dès l'année suivante, le système entre dans une crise du marché mais aussi de la ressource.

Après la 2^e Guerre Mondiale les années de gloire (1950 - 1974)

Après la 2^e guerre mondiale, le port de Lorient reprend rapidement ses activités, soutenu par l'État et retrouve son niveau de débarquement d'avant-guerre. Les conserveries connaîtront une période de répit jusque dans les années 60 grâce aux guerres de décolonisation qui apportent des débouchés. Lorient commence à adopter le chalutage par l'arrière et cette révolution dans le travail des pêcheurs permet

d'accroître rapidement l'effort de pêche. Les artisans abandonnent progressivement les pêches saisonnières se tournant aussi vers le chalutage, en ciblant particulièrement la langoustine car pour rentabiliser les gros chalutiers, il faut des espèces de masse pour des marchés assurés.

En 1960 la pêche thonière à la voile a disparu et le dernier sardinier est désarmé en 1995 à Gâvres. Progressivement tous les armateurs indépendants disparaissent et c'est une société, issue de ce monde des patrons pêcheurs, qui contrôle la quasi-totalité de la pêche industrielle lorientaise : le Crédit Maritime. En 1955, tous les quirataires créent la SA "Société d'Armement à la pêche Jégo Quéré et cie" qui deviendra prépondérante sur le port de Lorient.

Les volumes débarqués marquent l'apogée du port en 1974 avec près de 80 000 tonnes. Dans les années qui suivent la rentabilité est maintenue grâce à la hausse des prix malgré des débarquements qui stagnent. La rupture se manifeste à partir de 1986 quant la rentabilité diminue et que les modes de distribution et de conservation du poisson frais sont profondément modifiés. La crise de la fin des années 80 marque une rupture du modèle de la pêche industrielle lorientaise et le port est alors contraint de s'adapter. De nombreux changements s'opèrent alors comme la diversification de la pêche artisanale ou bien encore la reprise en 1995 des armements historiques, Jégo Quéré et Lucas, par Pescanova et Intermarché. En 1993, la SEM de Keroman devient concessionnaire du port de pêche et la CEP exploitante pour 15 ans. De port de pêche, Lorient devient une puissante plateforme de transformation et de commercialisation des



1900 Chaloupes sardinières au port de pêche (actuelle estacade)



1906 Un des premiers chalutiers à vapeur dans l'avant-port de Lorient



1950 Le 23 avril, Vincent Auriol, Président de la République en visite au port de pêche de Keroman

Aujourd'hui

produits de la mer. En 2007, suite à la décentralisation des ports, un Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement prend en charge les investissements lourds.

Aujourd'hui

80 ans après la création du port industriel de Keroman, le port de Lorient a profondément changé de nature. Conçu pour une pêche industrielle de masse, il accueille aujourd'hui plus d'une centaine de bateaux d'artisans polyvalents et a conservé sa fonction de transformation industrielle. Lorient reste un des centres majeurs de la pêche bretonne et française et a su dynamiser la filière en accueillant des centres tertiaires.

D'une manière générale et depuis longtemps, Lorient est novateur dans les grands facteurs de mutations que sont les innovations technologiques et l'évolution des marchés. C'est primordial en ce début de 21^e siècle où les pêcheurs sont confrontés à des mutations aussi profondes par leur ampleur que celles qui ont eu cours après la crise de la sardine. L'avenir de la pêche artisanale semble assuré même si les mutations ne sont pas terminées et qu'il est essentiel d'assurer une gestion contrôlée de la ressource.

Depuis peu, sur toutes les côtes bretonnes, ce secteur se structure professionnellement

Jo Touliou Un ancien chef mécanicien

Jo Touliou, l'actuel président de l'association "Les hommes et la mer", a embarqué à la pêche à l'âge de 19 ans. Aujourd'hui en retraite, il a navigué comme chef mécanicien pour l'armement Jégo-Quéré aux grandes heures de la pêche hauturière et nous parle de cette véritable aventure humaine.

Eco Actu : Jo Touliou, racontez-nous votre parcours

Jo Touliou : J'ai embarqué à 19 ans comme apprenti mécanicien. D'abord comme motoriste sur un "classique" puis ensuite sur les premiers chalutiers pêche arrière. J'ai ensuite obtenu mon brevet de chef mécanicien au centre François Toullec et jusqu'en 2000 j'ai navigué sur les navires de l'armement Jégo-Quéré

EA : Quelles sont les évolutions majeures qui ont marqué la pêche hauturière ?

JT : Le premier pêche arrière a été lancé à Lorient en 1961. Ça a été le début d'une grande aventure. Avant, on pêchait surtout dans le golfe de Gascogne. Avec les pêches arrière on est partis en nord et ouest Écosse. On pouvait pêcher plus, plus loin et plus profond. On était des pionniers. On allait jusqu'aux îles Westman au sud de l'Islande pêcher la morue, le lieu noir. On n'avait que le radar

pour se positionner. Il y avait pas mal d'avaries, de "croches". Au début il n'y avait pas les bases avancées, on faisait des marées de 13 jours et on rentrait à Lorient. Le temps était compté, on embarquait 300 t de glace et le poisson était en vrac dans la cale. Ensuite sont venues les machines à glaces et la mise en caisse du poisson. Puis on a eu les usines à bord pour fabriquer des filets congelés. L'hélice à pas variable dans les années 75 a permis de mieux gérer la vitesse du bateau. Les premiers "Scatmar" sont apparus dans les années 90, on pouvait savoir comment le chalut travaillait au fond. Après ça a été les bases avancées, je me souviens qu'à Lochinver il n'y avait rien, juste un quai et une petite criée et puis les choses se sont organisées.

EA : Comment avec le recul voyez-vous cette période ?

JT : C'est sûr que les conditions



Interview

étaient différentes, on faisait des coups de chaluts incroyables, mais il y avait aussi beaucoup de rejets, des espèces qui n'étaient pas commercialisées. À l'époque on ne se préoccupait pas beaucoup de la ressource. On rentrait à Lorient et ça faisait de la route. En 1994 il y avait encore une vingtaine de chalutiers industriels et semi-industriels à Lorient, en 2004 il n'en restait plus que cinq. Et puis les conditions étaient différentes à bord, c'est sûr il y avait moins de confort qu'aujourd'hui, on ne comptait pas ses heures et on faisait parfois jusqu'à 36 à 40 heures de rang. Il y avait des dockers pour décharger les bateaux. Aujourd'hui plus de dockers mais de meilleures conditions de travail. Et puis on se préoccupe de la ressource, mais je ne comprends pas comment on continuera à pêcher avec ce système de quotas qui se réduisent de plus en plus.

La pêche ? Gildas Kerzerho est tombé dedans quand il était petit !

C'est en entendant les marins pêcheurs qui venaient s'approvisionner en beurre et en différents produits à la ferme de ses parents à Nostang que Gildas Kerzerho, a embarqué comme mousse sur la "Douce Monique" une pinasse en bois d'Étel. On était en 1968, Gildas avait alors 15 ans...

Après les événements de Mai 68, inscrit à l'école de pêche d'Étel, Gildas Kerzerho embarquera sur une pinasse en acier de 28 m l'Alcyon pour des marées de 15 jours en Manche et Bretagne nord. Puis ce sera un passage sur le chalutier hauturier Jean-Maurice de l'armement Avry. De mousse à novice puis de novice à matelot, il gravira tous les échelons jusqu'au "capacitaire" brevet qu'il obtient en 1978 et qui lui permettra de commander les navires de pêche côtière. Il effectue alors des remplacements de patrons pêcheurs puis, au bout d'un an, il acquiert

son premier bateau, une unité en bois de 13,20 m avec lequel pendant 7 ans, lui et ses 5 hommes d'équipage pratiqueront le chalut. Puis ce sera le Gildany, coque en polyester de chez Bénétau et enfin le Gildany II chalutier de 16,50 m construit en 1988 à Arcachon avec lequel il terminera sa carrière. Pêche à l'anchois dans le sud (jusqu'au Pays Basque), pêche en boeux avec un chalutier de Quiberon, lotte, merlu, dorade et langoustine, Gildas a pratiqué toutes les pêches et suivi toutes les évolutions de la pêche artisanale en 38 ans de navigation.



Interview

"La pêche au chalut est un beau métier ! Il y a eu des crises, prix du pétrole, quotas, mais le port de Lorient s'en sort plutôt bien et surtout, les professionnels ont pris conscience qu'il fallait changer ses pratiques. Ce qui manque c'est la relève car le métier n'a pas été très valorisé auprès des jeunes" déclare Gildas Kerzerho qui occupe sa retraite sur... le Gildany III, un pêche promenade avec lequel il pose quelques casiers, mouille quelques lignes, "histoire de s'occuper..." On ne se refait pas !



1970 Keroman à l'âge d'or des chalutiers industriels

Moulin Marée, une saga familiale du mareyage



Moulin Marée, entreprise de mareyage spécialisée dans le filet fait main fut créée en 1963 à Lorient par André Moulin. L'entreprise prit le créneau de la grande distribution dès les années 70 et vit son activité se développer rapidement. En 1978, l'entreprise est rachetée par le gendre du fondateur, Dominique Besnard, qui continua de développer le segment de la grande distribution. Cette année, la fille et le petit-fils du fondateur, Marylin Moulin et Jean Besnard reprennent l'entreprise et créent le groupement Moulin Besnard, qui comprend Moulin Marée Lorient, spécialisé dans les filets d'espèces industrielles, Moulin Marée Loctudy dans les espèces nobles et Sofilor, sur le secteur de collecte et de vente de co-produits.

Eco Actu : Comment s'est faite la reprise de l'entreprise ?

Jean Besnard : Après avoir travaillé plus de 6 ans dans l'atelier et en tant que commercial, quand mon père est parti à la retraite, la reprise s'est faite très naturellement. Bénéficier de l'expérience des anciens est très positif dans le bon déroulement des nouveaux projets de l'entreprise.

Marilyn Moulin : Je travaille chez Moulin Marée depuis 1981. Je connais bien l'entreprise et le marché. La reprise s'est faite naturellement et nous sommes très complémentaires dans la gestion de la société.

EA : Comment la reprise a été ressentie par les employés ?

JB : C'est vrai qu'il y a des employés qui me connaissent depuis que je suis né, donc ce n'est pas forcément facile d'imposer son autorité. Le changement de direction est bien accepté mais il faut y aller en douceur car certains employés sont dans l'entreprise depuis de nombreuses années, il ne faut donc pas tout bousculer du jour au lendemain. Nous avons embauché une qualitiennne qui suit les évolutions de la législation des modes de production. Les décisions passent mieux car elles s'appuient sur le travail de personnes compétentes et légitimes.

MM : Je travaille principalement à Loctudy et m'occupe de la gestion.

EA : Quels sont les projets pour 2010 ?

JB : La reprise en elle-même constitue déjà un projet assez important mais nous avons d'autres idées. Dans les projets déjà lancés, il y a l'informatisation de la gestion et de la production qui devrait être opérationnelle avant la fin de l'année. Nous continuerons l'activité du magasin de vente directe, c'est une excellente vitrine locale mais à ne pas trop développer car nous ne voulons pas tuer les intermédiaires, ils nous font vivre !

MM : D'un point de vue commercial, proposer une offre globale et harmoniser entre Lorient et Loctudy est un projet qui nous tient à cœur mais qui est loin d'être évident à mettre en place.

EA : Quelles ont été les principales évolutions du métier de mareyeur ces dernières années ?

MM : Il y a eu beaucoup d'évolutions importantes dans le métier de mareyeur au cours des dernières années. L'informatisation des modes de gestion et de commercialisation fut une révolution. Moulin Marée a été le premier mareyeur à s'informatiser à la fin des années 70, et l'ordinateur prenait une pièce entière ! L'explosion de la grande distribution et des centrales d'achat ont aussi profondément modifié

la commercialisation des produits. D'un point de vue législatif, la norme européenne de la PAC a fortement touché le métier de mareyeur. Seuls, ceux qui ont eu les moyens de s'adapter à la norme ont résisté et ainsi sur le port de Lorient, on est passé de 50 à 25 mareyeurs. La baisse continue jusqu'aujourd'hui, nous ne sommes pas plus de 25.

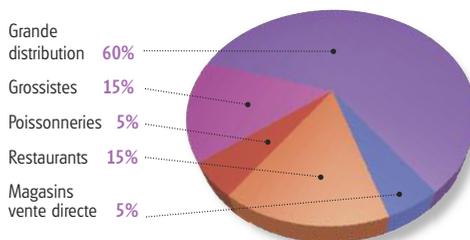
EA : Selon vous, quel est l'avenir du métier de mareyeur ?

JB : C'est une chance d'être au cœur du port de pêche de Lorient, cela entraîne une synergie entre les différents acteurs aussi bien au niveau de l'information que de la logistique. Mareyeur est un métier en mutation où ceux qui valoriseront au mieux le poisson resteront. Nous devons mieux communiquer sur le métier et plus globalement sur ce qui se passe sur le port. Les attentes des consommateurs évoluent et aujourd'hui, le client final veut de beaux filets. Moulin Marée doit d'adapter et innover par exemple en valorisant les filets de merlu et en les proposant aux GMS.

MM : Je ne sais pas trop mais ce qui est sûr c'est que le métier de mareyeur est en mutation. Je pense que la fraîcheur, le côté traditionnel de notre savoir-faire sont des éléments primordiaux aux yeux du consommateur. J'ai toutefois des inquiétudes quant à l'avenir des mareyeurs par rapport à l'interdiction de la pêche de grand fond. La législation est déterminante dans notre profession.



Segmentation du marché



Moulin Marée en chiffres

→ Création	1963
Effectifs	35
CA 2009	9M€

Moulin Marée

78 quai magasins de marée - 56100 Lorient
02 97 37 30 00



Maryse Uzel :
Fileteuse depuis 26 ans

Eco Actu : Quand et comment avez-vous appris ce métier ?

Maryse Uzel : J'ai commencé en 1984 chez Moulin, j'avais 18 ans, mon père était employé de marée, je connaissais un peu le poisson mais l'apprentissage ne s'est pas fait du jour au lendemain. Au début on était au cerclage des caisses puis progressivement, en regardant les anciennes faire, on a appris le métier. Maintenant il y a des centres de formation mais quand j'ai commencé on apprenait sur le tas. Je me suis arrêtée en 1994 pour élever mes enfants et j'ai repris le travail à mi-temps 4 ans plus tard dans d'autres sociétés. Après un licenciement économique en 2002, je suis restée quelques mois au chômage et j'ai vite retrouvé du travail car dans ce métier, les personnes d'expérience sont recherchées. Depuis 2006 je suis à nouveau chez Moulin qui connaissait mes compétences.

Profession Fileteuse

un savoir faire précieux et méconnu

Que l'on achète un filet de poisson directement chez le mareyeur, en poissonnerie ou en GMS, qu'il soit frais ou transformé en pané, se cache derrière ce beau produit un savoir faire presque exclusivement féminin : le métier de fileteuse. Maryse Uzel salariée de l'entreprise Moulin Marée a accepté de nous parler de son métier.

Eco Actu : Qu'est-ce qui fait une bonne fileteuse ?

MU : Il n'y a pas de recette, avec l'habitude chacun a sa technique, les gestes viennent spontanément. En fonction de l'espèce et de la taille du poisson le choix des outils est primordial, on a chacun ses couteaux et l'affûtage est très important.

Eco Actu : Racontez-nous votre journée

MU : On commence à 6 heures 30 avec une pause de 20 minutes dans la matinée. Il faut fournir le premier client (c'est souvent le grossiste Métro) et il faut aller vite pour le premier départ du matin. Ensuite on fait une pause à midi mais ça peut être à 14 heures selon les arrivages. La journée se termine vers 17 heures. Mais parfois on peut faire la journée continue en fonction du travail à réaliser.

Eco Actu : Quelles sont les contraintes de cette activité ?

MU : On fournit aussi bien les poissonneries, les grossistes, la grande distribution que le magasin de vente directe. On doit travailler vite tout en réalisant un filet le plus valorisant possible. Pour la grande distribution, les cahiers des charges peuvent être

très stricts par exemple un de nos clients exige "zéro arrête" car il réalise des produits pour les enfants et fournit les cantines scolaires. L'ambiance est familiale, on travaille debout, dans l'humidité et parfois des douleurs musculaires se font sentir. C'est le métier !



La filière du port de pêche d

▶ 01 Prélèvement de la ressource

▶ 02 Arrivage

▶ 03 Vente

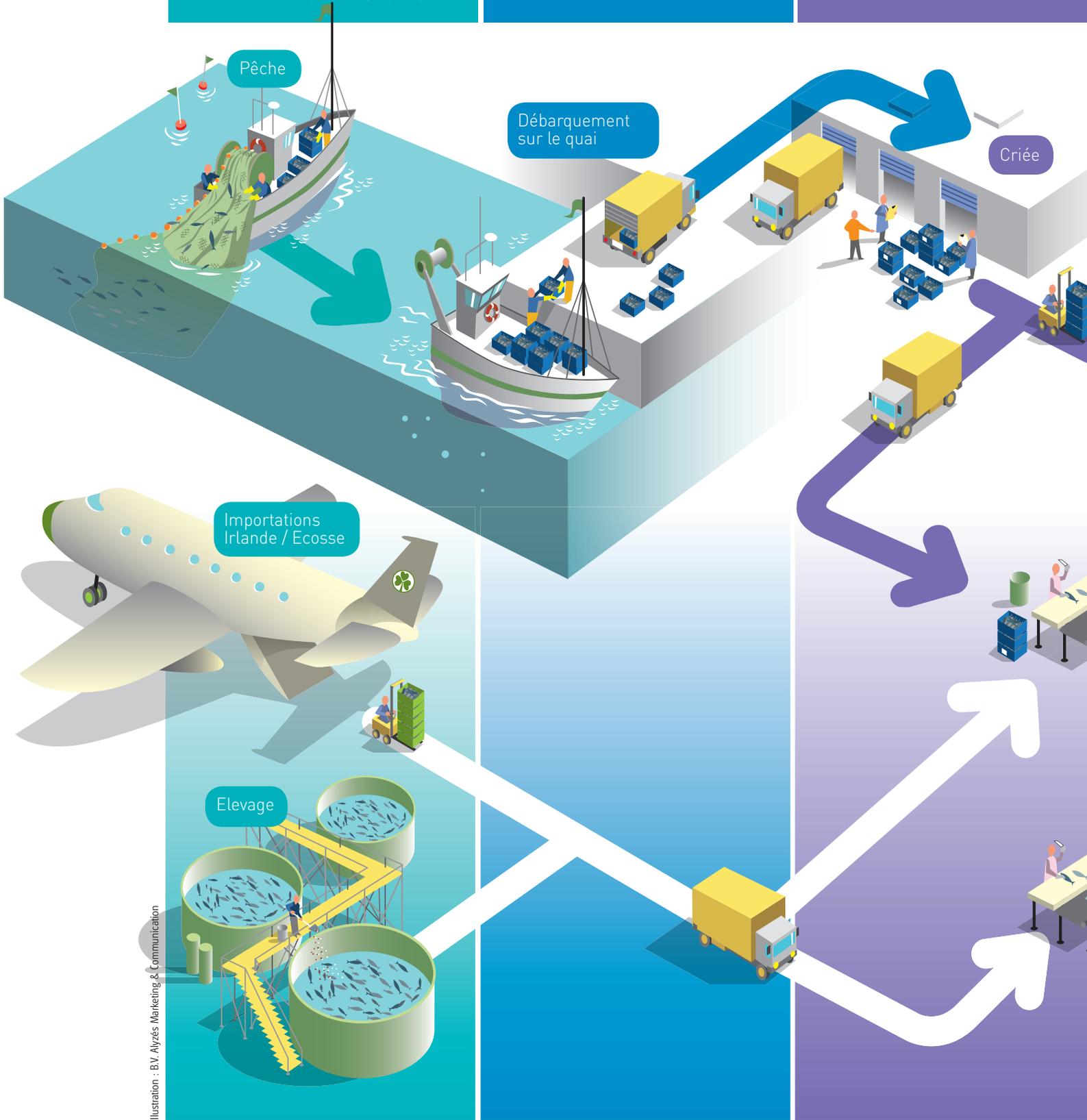


Illustration : B.V. Alyzes Marketing & Communication

e Lorient Keroman

► 04 Transformation

► 05 Transport

Poissonnerie

Mareyage

Expédition

Transformation

Classement des criées françaises

PORTS	TONNAGE		
	2008	2009	évolution
Boulogne/Mer	37521	36313	-3,22%
Lorient	22089	22106	+0,08%
Le Guilvinec	16594	14745	-11,14%
St Guénolé	13090	14345	+9,59%
Cherbourg	9017	9815	+8,85%
Granville	10406	9325	-10,39%
Erquy	9553	8791	-7,98%
St Quay Portrieux	8171	8764	-4,44%
Concarneau	10089	8440	-16,34%
Douarnenez	6028	8096	+34,41%
Port en Bessin	6685	6315	-5,53%
Sète	7420	5987	-19,31%

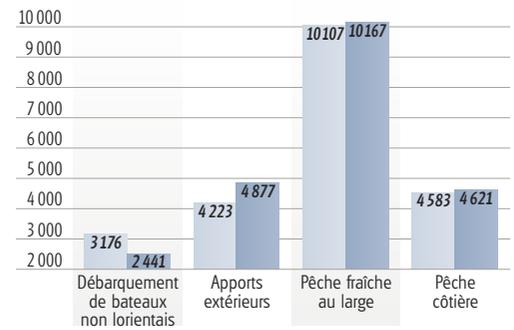
La pêche en 3 nombres

Marins	634	Navires	130	Entreprises	270
--------	-----	---------	-----	-------------	-----

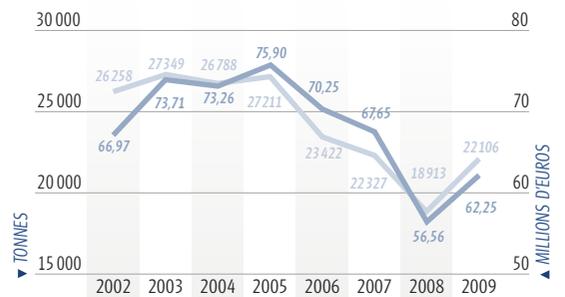
Activité de la criée à Lorient

	2008	2009	évolution
Tonnage débarqué (tonnes)	22089	22106	+0,08%
Valeur de la vente sous criée (millions d'€)	66,01	62,26	-5,88%
Prix moyen du kg (euros)	2,99	2,82	-5,75%

Activité du port de Lorient (en tonnes)



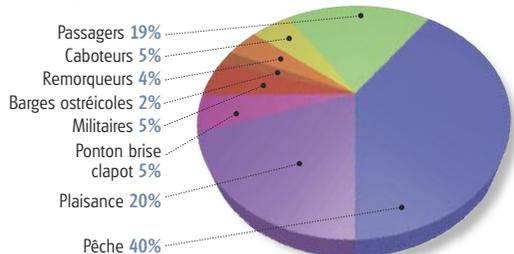
Évolution de l'activité à Lorient



Activité de l'aire de réparation navale

	2008	2009	évolution
Mouvements	263	273	+3,80%
Séjours	4633	4896	+5,68%

Typologie des mouvements de navires



La pêche artisanale

À bord du "Mercenaire", une journée avec l'équipage en images

Le Mercenaire est un fileyeur trémailleur de 11,97 m et d'une puissance de 110 Kw construit en 2006 au chantier Plastimer de ST Guérolé. Son patron Eddy Morange a bien voulu nous embarquer pour une journée de pêche.



Lundi 3h38, le Mercenaire appareille sans un mot, Eddy Morange le patron est à la passerelle. Les 3 hommes d'équipages et Jérémy le stagiaire descendent à la banette terminer une nuit déjà courte, route pêche pour 1h30 vers la zone située entre les Birvideaux et la pointe des Chats au sud est de Groix.

5h00, les hommes sont sur le pont, ils ont capelé bottes, cirés et gants pour relever la première bouée. Et c'est parti pour 18 km de filières à relever.

5h10, le travail a commencé pour plusieurs heures, pendant que le patron maintient cap et vitesse, les engins sont remontés à bord à l'aide du vire-filet et l'équipage s'active à "démailler" poissons et crabes qui sont aussitôt répartis dans des caisses par espèces. Si l'objectif de la marée sont la sole et le turbot, apparaissent sur la table de travail une lotte, quelques Saint-Pierre, de la dorade, des petits requins, de la limande, des araignées, quelques lieux et merlus et enfin des tourteaux dont, pour la plupart, on ne gardera que les pinces. À l'autre bout de la chaîne, un des hommes actionne le paumailleur, une machine qui redistribue et relève proprement les filets dans des caisses afin de pouvoir les remouiller aussitôt. Au total 6h00 de travail seront nécessaires pour relever l'ensemble des filières.

12h00, crabes et poissons eviscérés ont été redistribués dans des caisses, et le bateau est lavé de fond en comble et rangé impeccablement.

12h30, l'équipage s'accorde une petite pause casse-croûte et c'est Stéphane qui prend la barre pour le retour.

14h00, retour à quai et déchargement. Sous la criée, les caisses sont pesées, étiquetées avant d'être glacées en attendant la prochaine vente. La marée est plutôt maigre et Eddy Morange ne cache pas sa déception "cette année comme l'année dernière, c'est très moyen, normalement en pleine saison de la sole on devrait être à la cote en train de la chercher. La semaine dernière, ce sont des tonnes de méduses que l'on a pêchées ! Et puis il y eut le mauvais temps. Encore une saison comme ça et se posera la question de la rentabilité. Je réfléchis à l'achat d'un caseyeur plus petit. En attendant, demain matin vers 3h, le "Mercenaire" repartira pour une nouvelle journée comme celle-ci...

L'équipage du "Mercenaire" :

Eddy Morange patron,
Stéphane Morange (le frangin),
Pierrick Robic,
François Cornec dit Tim,
et Jeremy Roperch, 14 ans et demi,
stagiaire du lycée maritime d'Étel.

▲ À bord du mercenaire...

- 1 appareillage de nuit
- 2 route pêche
- 3 première bouée à relever
- 4 démaillage à la table de travail
- 5 le tri commence
- 6 démaillage d'un turbot
- 7 retour à quai
- 8 déchargement
- 9 pesée-étiquetage

GPAL Groupement des Pêcheurs Artisans Lorientais

Le GPAL est avant tout une structure d'appui aux pêcheurs lorientais. Cette coopérative leur offre en effet soutien et accompagnement dans les démarches administratives, de gestion et de comptabilité concernant leur entreprise. Le GPAL compte aujourd'hui 60 bateaux adhérents basés à Lorient,

ce qui représente pas moins de 6000 T de poissons débarqués pour un volume de chiffre d'affaires global estimé à 25 millions d'euros. 90% des ventes sont réalisées en criée, 70% à la criée de Lorient. Depuis le 1^{er} janvier 2009 le groupement a transféré la comptabilité des entreprises à l'Association

de Gestion et de Comptabilité du littoral Atlantique.

Groupement des pêcheurs artisans lorientais

12 rue Alphonse Rio
56100 Lorient
02 97 37 27 87

Rencontre avec Olivier Le Nezet Président du Comité Local des pêches



Olivier Le Nezet
Président du CLPMEM

La CLPMEM de Lorient est une organisation paritaire regroupant les professionnels de la pêche, des élevages, de la production à la transformation. Sa mission principale est d'assurer l'exploitation responsable et équilibrée des ressources marines et la valorisation des métiers, des hommes et des femmes du secteur.

Olivier Le Nezet, quelle est la situation actuelle de la filière pêche ?

Olivier Le Nezet : La pêche est un métier qui se porte bien et qui garde un bel avenir. Il faut arrêter de dire le contraire. Nous disposons des ressources en quantité pour la plupart des espèces grâce aux mesures prises par les professionnels. Mais le métier n'attire plus les jeunes et il devient difficile de constituer un équipage. La flotte française a baissé de 40% en 10 ans suite aux nombreux départs en retraite. Les financements étant très difficiles à obtenir, les jeunes reprennent difficilement les bateaux.

Qu'en est-il à Lorient ?

OLN : Lorient tire sa grande force de sa diversification. Toutes les activités de la pêche artisanale sont

présentes, ainsi que la pêche industrielle et les centres de transformation. Il reste le 1^{er} port français fournisseur de langoustines vivantes. La vente adaptée et le développement continu de nouveaux marchés font que le port de Lorient attire et que d'autres ports viennent y vendre leurs poissons.

EA : En quoi consiste le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche ?

OLN : L'organisation interprofessionnelle de la pêche compte un comité national paritaire, 14 comités régionaux et 39 comités locaux. La réforme prévoit pour 2013 de regrouper les comités locaux en comités départementaux ou inter-départementaux. Le comité national perdra sa parité car il ne sera composé que de chefs d'entreprises. Le risque craint par les salariés de la filière est donc de perdre leur voix délibérative.

EA : Votre avis sur la pêche durable et les ports durables ?

OLN : L'élément clé est de renouveler la flotte. Nous savons quelle architecture adopter afin que les bateaux consomment moins de carburant mais ces critères ne respectent pas la jauge. En termes de quotas, l'objectif de pêche est de pouvoir arriver au rendement maximum durable, c'est-à-dire d'exploiter une ressource en gardant la même biomasse. Ce n'est pas dans l'intérêt des pêcheurs de voir leur ressource première disparaître !

EA : Quels sont les freins au développement de la filière puisque vous dites qu'elle a de l'avenir ?

JB : Le métier manque d'hommes et l'entretien des bateaux coûte très cher. Il faudrait donc trouver des solutions de financement des bateaux autres que les systèmes bancaires traditionnels et valoriser la filière auprès des jeunes en formation afin que la relève soit assurée !

Comité Local des Pêches Maritimes et des Élevages Marins Lorient

2 rue Charles Tellier 56100 Lorient
02 97 37 01 91

Bugal Spontuz l'enfant terrible des caseyeurs



En 2004 Yann Didelot ne pouvant racheter le bateau de son ancien patron, franchit le pas et décide d'acquérir un bateau d'occasion et de le baptiser "l'enfant terrible".

Le bateau qu'il découvre lors de ses recherches s'appelle Bugal Spontuz (enfant terrible en breton) et a été lancé un 28 juin, date de la naissance de son fils. C'était écrit ! Ce sera donc ce bateau âgé de 20 ans qu'il va entièrement reconditionner et armer au casier et au filet. D'une longueur de 10,90 m et d'une puissance de 109 kw, le Bugal Spontuz est polyvalent et permet de pêcher au filet de fin janvier à mi-avril et au casier de mi-avril à début janvier. Les espèces recherchées sont les poissons plats (sole, turbot, limande...) pour le filet et le crabe, l'araignée et le homard pour le casier. 2 heures de route sont nécessaires à Yann et ses 2 hommes d'équipage pour accéder aux

zones de pêche proches de Belle-Île.

Départ 2h30, en pêche à 5h15, 12 séries de 1 mille soit 600 casiers à relever puis retour à Lorient vers 16h00 ou la pêche vivante est mise en vivier sous criée. La semaine se termine le vendredi soir, "pour préserver la vie de famille des gars".

À 34 ans Yann Didelot ne se plaint pas de son activité, les salaires sont corrects et le bénéfice est réinvesti dans le matériel. La polyvalence de son bateau lui permet de lisser l'activité sur l'année mais les prix de vente du crabe sont au plus bas...

Lorient compte 5 caseyeurs qui se partagent, avec des bateaux d'autres ports, le marché local.

Le Penfrett II ligneur de Lorient



Philippe L'Hivert,
patron et son fils
à bord du ligneur le Penfrett II

Interview

Eco Actu : Philippe L'Hivert vous êtes le patron du ligneur le Penfrett II, quel est votre parcours ?

Philippe L'Hivert la passion de la mer et de la pêche est pour moi une aventure qui s'est révélée tardivement à 38 ans, après une première carrière de directeur commercial. Cela a débuté presque par hasard en dépannant un ami pêcheur, comme matelot. Après 17 ans la passion demeure.

EA : en 17 années de pratiques de pêche quelles ont été les évolutions significatives ?

PL : les évolutions les plus importantes ont consisté à tendre vers plus de qualité, en réduisant les prélèvements. Cela n'est possible que s'il y a une garantie de vendre les produits au meilleur prix. Il est essentiel de pêcher de quoi vivre correctement, mais je ne cours pas après l'appât du gain.

EA : Peut-on parler d'une pêche artisanale responsable et durable ?

PL : Oui, car rien n'est plus important qu'une gestion respectueuse et intelligente de la ressource. Il est essentiel d'avoir une vision à long terme car nos actions d'aujourd'hui se feront aussi sentir demain par les générations futures. J'y suis d'autant plus sensible que depuis 3 ans je travaille avec mon fils, qui souhaiterait prendre la suite. Mais il faut être réaliste et vigilant, car les signaux sont inquiétants. La ressource reste fragile et certains stocks sont en diminution. Pour mon activité les prévisions de production pour 2010 sont moins bonnes de 60 % que celles des deux dernières années.

EA : quelle est votre perception pour l'avenir ?

PL : pour l'avenir il n'est pas évident de se prononcer. Ce qui est en tout cas intéressant ce sont les conditions de pêche qui se sont améliorées à Keroman, grâce à l'organisation qui s'est optimisée. Mais cela a un revers, car de tels services, associés à des prix attractifs, accroissent la concurrence. Cela peut fragiliser les petits bateaux, comme le mien qui reste spécialisé, ce qui réduit les marges d'adaptation. L'avenir est donc souvent incertain.

La pêche industrielle

Pour Scapêche,

seule la pêche responsable a de l'avenir



Tristan Douard
Directeur de la Scapêche

Tristan Douard, le nouveau directeur de l'armement lorientais de la Scapêche est un homme de conviction pour son métier et son entreprise. Son credo : la pêche à de l'avenir si elle est pratiquée de manière responsable.

Mais ne pratique pas une pêche responsable qui veut, il faut satisfaire à plusieurs critères qui peuvent sembler difficiles à mettre en œuvre mais qui sont incontournables : respect des règles, respect de la ressource et du milieu, respect des hommes et respect des consommateurs. Très concrètement, avoir le respect de l'environnement, c'est ne rien rejeter en mer, c'est systématiquement nettoyer la zone de pêche aussi bien au fond qu'en surface, c'est utiliser des pro-

duits d'entretiens du navire et de sa carène qui soient biodégradables, c'est aussi ne pas pêcher dans des zones à écosystèmes fragiles ou se reproduisent les coraux, les éponges... c'est enfin et surtout respecter des règles de pêche qui maintiennent les stocks de ressource en état d'être pêchés.

"Le métier est intéressant mais pas toujours facile, il faut savoir attirer les hommes et les garder, leur offrir un salaire et une protection sociale correcte mais aussi des conditions de travail de bonne qualité. Nous travaillons sur tous les aspects qui nous permettent d'améliorer la sécurité en mer, le confort à bord, ou la pénibilité au travail. Nous avons un partenariat avec l'IMP, un spécialiste de la sécurité maritime embarque sur nos 16 bateaux et vérifie la mise en œuvre des consignes et du matériel de sécurité, il est également chargé d'identifier les risques potentiels et faire des préconisations pour les traiter préventivement. La productivité nous intéresse mais dans le

respect de nos équipages. Je n'oublie pas le consommateur, il a toute sa place dans une pêche responsable. Il continuera à apprécier le poisson et à en payer le prix si nous fournissons un produit de qualité, bien travaillé, bien conditionné, étiqueté, tracé et bien conservé.

Enfin, pour illustrer notre implication sur le territoire, et ce n'est pas anecdotique, nous co-arrmons avec deux jeunes patrons pêcheurs un caseyeur de 24 m, le "Zuberno". C'est un ancien chalutier de notre armement qui a été complètement transformé et réarmé pour la pêche aux crabes. Nous sommes heureux d'apporter notre soutien à ces deux jeunes entrepreneurs qui font partie de ceux qui assureront la continuité de notre métier".

Scapêche

17 boulevard Abbé Le Cam - 56100 Lorient
02 97 37 10 11



Patron à la pêche hauturière

Loïc Orvoën répond à nos questions



Loïc Orvoën
patron de pêche

Loïc Orvoën commande aujourd'hui un des chalutiers de la Scapêche. Originaire de Concarneau, ce patron de pêche navigue depuis 35 ans et du "classique" au dernier né des pêche arrières, il a connu toutes les évolutions qui font de la pêche hauturière un métier passionnant mais exigeant.

Eco Actu : *Loïc Orvoën, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?*

Loïc Orvoën : fils et petit-fils de marin-pêcheur, j'ai embarqué comme novice en 1974 et j'ai passé mon brevet de lieutenant de pêche ici à Lorient au centre François Toullec, j'avais alors 18 ans. J'ai commandé mon premier bateau à 20 ans ! Je suis capitaine de pêche depuis 1984. Depuis je n'ai cessé de naviguer d'abord à Concarneau pour l'armement Nicot et maintenant pour la Scapêche qui a racheté cet armement en 2005.

EA : *Pouvez-vous nous décrire votre activité*

LO : Je commande un des bateaux, par exemple en ce moment c'est le Jacques Abyr II, un chalutier de 45 m. Nos zones de pêche se situent de la mer d'Irlande au sud Islande en passant par les îles Féroé et la zone Ouest

Écosse. Les bateaux travaillent en base avancée à Lochinver, un des principaux ports de pêche de l'ouest de l'Écosse. Le principe c'est que le bateau reste sur zone et ne rentre à Lorient que deux ou trois fois par an pour l'entretien. Nous pêchons le sabre noir, la lingue bleue, la lotte, le lieu noir ou encore le merlu. On part pour des marées de 7 à 9 jours et en moyenne on fait 3 traits de chalut / jour. Après chaque coup de chalut tout le monde est mobilisé pour trier et étripier le poisson puis il faut le mettre en caisse et c'est enfin la mise en cale. Le poisson pêché est ensuite débarqué et acheminé à Lorient par camions. Il faut en parallèle réparer les avaries sur les engins de pêche. L'équipage composé de 16 personnes fait des rotations sur plusieurs bateaux et est relevé tous les mois. Il rentre alors à Lorient en avion pour 8 jours de congés

EA : *Le métier a beaucoup évolué depuis que vous avez commencé ?*

LO : Oui et non. Évidemment la technologie a évolué depuis le premier pêche arrière (d'ailleurs construit ici à

Lorient), les engins de pêche sont plus performants, l'électronique embarquée, le positionnement du bateau, le contrôle du chalut en pêche, tout ça nous facilite la vie mais je dirais que finalement le principe et resté le même et on pêche toujours sur les mêmes zones que nos aînés. Ce qui a vraiment évolué ce sont les conditions de vie, le confort, la sécurité de l'équipage. Et c'est une bonne chose.

EA : *Comment voyez-vous l'avenir ?*

LO : C'est difficile, il y a de moins en moins de bateaux et l'impact sur la ressource est logiquement moindre, du poisson il y en a ! Malgré cela, les quotas diminuent. Je me demande si le lobby environnementaliste ne sera pas plus fort que nous. La pêche dite "industrielle" a encore mauvaise réputation, malgré les efforts faits pour être plus sélectif et collaborer avec les scientifiques.

À Lorient il faut que la pêche artisanale et la pêche au large se parlent et qu'on valorise le savoir faire pour exister encore demain !

La transformation

Halieutis

Un ancrage sur Keroman qui se renforce

Créée il y a plus de 35 ans à Lorient, Halieutis renforce son ancrage local. Pour se développer, l'entreprise investit 3 millions d'euros à proximité immédiate de son site actuel. Début 2011, de nouvelles lignes de production seront mises en place et 25 emplois directs ou indirects seront créés. Les objectifs de croissance sont ambitieux (le CA actuel est de 37 millions).

Filiaire du groupe Roullier, Halieutis compte aujourd'hui 140 salariés. Elle propose plus de 200 références de produits de la mer essentiellement des poissons panés ou des meunières prêts à servir pour la restauration ou la grande distribution. La matière première (blocs de poisson surgelés) achetée aux 4 coins de la planète est livrée sur le site de Lorient à partir du Havre ou de Rotterdam (300 containers par an) puis transformée sur place par 100 personnes.

Béatrice Dary, directeur marketing et innovation : "Compte tenu des évolutions du marché et des exigences de ses clients, l'offre doit être sans cesse renouvelée : nouveau poisson, nouvelle préparation, amélioration des qualités nutritionnelles... En R&D, 5 personnes travaillent sur une centaine de nouveaux produits dont un tiers sera effectivement mis sur le marché.

Le développement de l'entreprise passe aussi par des engagements en matière d'environnement.



Ainsi, les produits utilisant le tilapia arrivent sur le marché. Ce poisson herbivore élevé en Chine se passe de la consommation d'aliments à base de farines de poisson.

De plus, à côté de Lucas le Tilapia et de Flippi le Hoki, la famille des poissons panés pour enfants va bientôt accueillir Lulu le Merlu... de Lorient. Ce projet construit en partenariat avec le port de pêche de Keroman et la Scapêche utilisera le merlu lorientais dont 200 tonnes par an étaient auparavant transformées en farine.

Le projet d'entreprise intègre également une forte dimension sociale : l'effort de formation atteint 3,4 % de la masse salariale, le turn over est limité et l'emploi de travailleurs handicapés une réalité.

Halieutis SAS

rue Maurice Le Léon 56100 Lorient
02 97 87 19 19

www.halieutis.com



Capitaine Houat "La pêche c'est la Bretagne, et Lorient est son premier port"

Entretien avec Thierry Barbier, responsable du Département Mer de Capitaine Houat : "Bien sûr, nous sommes aussi à Boulogne, l'autre grand port de pêche français ! Mais pour nous c'est important d'être à Lorient. C'est la principale place de Bretagne et du Golfe de Gascogne, tous les éléments pour bien fonctionner sont présents : il y a du poisson, de la main-d'œuvre qualifiée pour le préparer, des infrastructures, une criée, de la logistique.

Capitaine Houat s'approvisionne sur le port de Lorient à la criée pour un tonnage total de 2500 T par an environ. Ce tonnage passe par les structures du port et par notre armement Scapêche. Nous achetons également 1200 T de produits à Concarneau, au Guilvinec ou à Roscoff. Nous nous approvisionnons aussi en Europe du Nord : aux îles Féroé, en Islande et en Norvège pour environ 1300 T, nous regardons en permanence le marché européen. Aux 5000 T de poissons frais il faut ajouter également 7000 T de crevettes qui arrivent congelées.

Capitaine Houat compte 200 personnes, c'est un véritable transformateur industriel qui réalise des opérations de mareyage-filetage, de cuisson, de conditionnement sous atmosphère contrôlée. Aujourd'hui, nous travaillons sur un projet de modernisation et d'agrandissement de notre unité de production sur environ 11 000 m². Nous souhaitons déplacer l'usine mais en la maintenant toujours sur le port à proximité du produit et des savoir-faire.

Capitaine Houat

8 rue abbé Louis Le Cam - 56100 Lorient
02 97 37 86 05

www.capitainehouat.fr

Krustanord

dans 1 an, une nouvelle usine sur Keroman

Cathy Mounier directrice du site de Lorient nous décrit l'entreprise : "aujourd'hui elle compte 50 salariés à Lorient dont 8 personnes d'un atelier protégé que l'entreprise a intégrées en 2003. Les travaux pour une nouvelle usine plus grande (6200 m) et plus moderne vont démarrer prochainement. Elle sera située à proximité de l'usine actuelle : un terrain vierge situé sur un îlot plus au Nord à côté de l'avenue de la Perrière. Ces nouveaux locaux seront opérationnels en mai 2011 et permettront alors de produire 9000 tonnes par an".



Tous les matins des caisses de crevettes quittent Keroman en camion pour être acheminées vers la grande distribution sur l'ensemble de la France. Elles ont été cuites par Krustanord (implantée à Lorient depuis 1992). Pour être livrées le lendemain, les clients passent leurs commandes avant 11 heures. Ces crevettes d'Amérique du Sud, de Madagascar ou du Mozambique ont souvent été élevées dans des fermes (Nicaragua, Equateur...) ou pêchées par des bateaux du groupe espagnol Pescanova qui a racheté Krustanord en 2006.

L'organisation des réseaux logistiques sur Lorient pour les produits de la mer constitue un atout

pour l'efficacité de l'entreprise. La 2^e usine Krustanord est d'ailleurs implantée à Boulogne sur Mer. Les fêtes de Noël dopent la demande et l'effectif peut alors atteindre 110 personnes avec le renfort d'intérimaires. Les locaux actuels s'avèrent trop exigus pour répondre à l'augmentation de la demande et à la volonté de diversification vers des produits plus élaborés (plats préparés).

Krustanord

8 rue Chalutier les deux Angés - 56100 Lorient
02 97 87 41 98

www.krustanor.com

Achat/Vente

La Compagnie d'Exploitation des Ports au service de la filière

Fondée en 1993, la CEP est exploitant du port de pêche de Lorient Keroman, elle assure l'organisation des mouvements de navires ainsi que les services dédiés : criée et place de marché, manutention.



Société privée, filiale de Veolia Environnement mais disposant d'une réactivité de petite entreprise, la CEP est en mesure de gérer un site portuaire, d'accompagner une collectivité sur ses politiques de développements économiques ou environnementaux ou d'œuvrer en tant que conseil. Son appartenance à Veolia lui donne par ailleurs l'accès aux meilleures technologies en services aux ports, en gestion de déchet, en surveillance des qualités des eaux du port et du littoral, en transports de passagers ou en énergie. Yves Guirric, Directeur de la CEP Lorient décrit

l'activité de la structure : "L'une des originalités de la CEP est de disposer d'une cellule d'approvisionnement qui génère jusqu'à 25% de la production lorientaise soit 5000 tonnes/an venant ainsi compléter les volumes débarqués passant en criée. Depuis 3 ans, les volumes sont en croissance mais la valeur moyenne stagne. Des accords ont été passés avec le port de Quiberon pour vendre une partie de la production à Lorient". Et la GMS ? Sur les 25 opérateurs locaux qui achètent en criée, les grandes et moyennes surfaces alimentaires sont peu présentes car elles ont souvent leurs propres circuits d'approvisionnement. Sur le Port de Lorient, toutes les GMS ont un droit d'achat en criée à la pêche côtière. Pour les mareyeurs, la vente aux GMS représente jusqu'à 80% de parts de marché ce qui constitue un étai en terme de politique de prix. Au final, on arrive à ce que ce soit la GMS qui impose sa politique via des transactions "déshumanisées". La vente en hyper et supermarchés permet d'écouler d'importants volumes. Ce marché en forte progression concerne de plus en plus le rayon traiteur, libre-service et pré-emballé et constitue une réelle opportunité pour les mareyeurs.

Compagnie d'Exploitation des Ports
Port de pêche de Keroman - 56100 Lorient
02 97 37 21 11

La vente directe Rencontre avec Patricia Sero

Présidente de Lorient Pôle-Pêche

Commerçante dans une poissonnerie détaillante à Muzillac "SERO POISSONNERIE" et représentante des poissonniers du Morbihan, Mme Sero consacre, avec son conjoint, une partie de son activité à la vente ambulante.



Chantal Auffret, poissonnière aux Halles Merville

"Lorient est une place portuaire de grande qualité et diversité pour les poissonniers". Dès 4h du matin, Mme Sero s'approvisionne tous les jours au port de Lorient. Elle y trouve de nombreux poissons de saison ainsi que la langoustine dont la saison vient de commencer.

L'approvisionnement de sa poissonnerie est constitué de poissons côtiers qui viennent directement de la criée ou bien des mareyeurs. Ce mode de fonctionnement concerne une très

grande majorité de poissonniers détaillants présents sur le Pays de Lorient. Le respect de l'environnement et le souhait de s'inscrire dans une pêche durable est un critère déterminant pour leur activité aujourd'hui. L'avantage du port de Lorient est que l'on y trouve aussi des filets proposés par de nombreux mareyeurs. Pour un détaillant, faire soi-même les filets a un coût, notamment celui du traitement des déchets qui reste un problème important dans la chaîne de production. Pour sa poissonnerie, les achats réalisés se répartissent environ entre 40% de filets et 60% de poissons entiers.

Au port de Lorient, les poissonniers détaillants achetant directement à la criée représentent près de 80% des acheteurs agréés.

Concernant la vente directe, elle est considérée comme une menace réelle pour les commerçants, en effet, ce mode de vente constitue une concurrence pour les poissonniers détaillants, les ventes directes n'étant pas assujetties aux mêmes contrôles sanitaires et aux taxes que les commerçants traditionnels.

Union Professionnelle des Poissonniers du Morbihan
24 Bld Jean-Pierre Calloch - 56100 Lorient
02 97 87 01 06

La logistique

TRADIMAR

la gestion du flux tendu



Le Groupe STEFF-TFE dont fait partie Tradimar est spécialisé dans le transport et la logistique des produits sous température dirigée. Il est structuré autour de trois pôles opérationnels : le pôle logistique (frais et surgelé) sous la marque STEF, le pôle activités européennes regroupe les activités domestiques hors France et européens et le pôle transport avec TFE (frais et surgelé) et Tradimar pour les produits de la mer.

Tradimar Lorient assure l'approvisionnement des matières premières chez les mareyeurs et les industriels du Finistère et du Morbihan. La collecte assurée dans 7 ports bretons est regroupée sur la plate-forme de Lorient et expédiée vers les destinataires. Les principaux clients de Tradimar sont les enseignes de la GMS, les industriels des produits de la mer, les mareyeurs et les grossistes. Tradimar assure une livraison en flux tendu A/B (départ jour A, livraison jour B, avec des contraintes horaires de l'ordre de 15 mn), aux plateformes "produits frais" des destinataires.

Exemple d'une livraison

au Départ de Lorient / destination Nice :

- » Le camion quitte Lorient le jour A entre 11h30 et 11h45.
- » 3 chauffeurs vont se relayer pour un transfert pratiquement continu de la marchandise jusqu'à la plate-forme d'Avignon (arrivée à 1h30 en jour B)
- » 1 quatrième conducteur repart de la plate-forme pour assurer la livraison en jour B avant 7h dans le magasin.

Les volumes en marée traditionnelle (poisson) ont tendance à se tasser au fur et à mesure des années mais ils sont compensés par les produits élaborés fabriqués par les industriels de la région lorientaise tels que Capitaine Houat, Krustanor, Cité Marine, Marine Harvest. Par les huîtres et les coquillages du Belon mais aussi de la Trinité et par les apports importants de matière première à Lorient pour le compte de ces industriels, de la CEP et des gros mareyeurs de Bretagne Sud. Faisant de Lorient une plaque logistique importante et pérenne pour les produits de la mer...

TRADIMAR en chiffres

→ Effectif	85
Volume annuel transporté	50000T
Plate-forme de Keroman	600 m ²
Flotte de camions	20
Ports desservis en Europe chaque jour	150 et 21 aéroports

TRADIMAR

9 rue Ingénieur Verrière - 56100 Lorient
02 97 83 93 93

La construction réparation navale

La SLTIM connectée à l'aire de réparation navale

Spécialisée dans la chaudronnerie et tuyauterie industrielle (acier, inox, aluminium), la Société Lorientaise de Techniques Industrielles et Marines intervient dans les domaines de la réparation navale (pêche, transport de passagers, caboteurs), l'agro alimentaire, les travaux publics terrestres et maritimes (pour le compte de SOTRAMA, EIFFAGE...), les secteurs pétroliers et gaziers et en sous-traitance dans de nombreux secteurs industriels (DCNS en maintenance à Lorient et à Brest). Elle a la capacité à intervenir en maîtrise d'œuvre sur certains projets ainsi qu'une capacité de conception de pièces et sous-ensembles. L'entreprise est implantée dans

l'environnement immédiat de l'anneau de Kéroman et de ce fait génère une activité conséquente sur cette plateforme technique. Elle intervient sur tous types de navires : Pêche, commerce, bateaux de servitude, vedettes de douanes, barges... Pour son dirigeant Alain Le Gouill, Les points forts de SLTIM sont : sa réactivité, sa capacité à proposer avec d'autres entreprises des prestations complètes sur les navires (chaudronnerie/mécanique/hydraulique/peinture/motorisation...) et enfin la qualité de ces opérateurs qualifiés (certification APAVE et Bureau VERITAS pour travaux de coque et appareils à pression).

SLTIM en chiffres

➔ Effectif	19
Création	1990
CA 2009	2,3 M€

SLTIM

27 Rue de l'Ingénieur
Verrière 56100 Lorient
02 97 87 04 87

Ateliers Normand évolue avec son port...



Laimé Philippe
Directeur du site lorientais

Installé à Kéroman depuis 1929, la société, agent historique des moteurs Baudoin, ABC et Nani Diesel, travaille et évolue en harmonie avec son port de pêche. Spécialiste reconnu par les professionnels de la pêche, la société conseille, installe et répare les ensembles propulsifs des bateaux. L'entreprise a évolué en parallèle du milieu de la pêche,

d'un chiffre d'affaire de 60% dédié à la pêche en 2000, elle réalise aujourd'hui de 30 à 45% de son CA dans cette filière. Afin de répondre aux attentes des professionnels face aux réglementations et aux évolutions, de nouveaux services de diagnostic et de conseils ont vu le jour. Depuis la rénovation du site, la société s'est diversifiée et opère aujourd'hui dans les domaines des bateaux de servitude, à passer et également dans la plaisance. M. Laimé insiste sur la notion de filière et de complémentarité des compétences et des outils sur le site lorientais. Depuis 80 ans, Ateliers Normand est devenue une entreprise référente dans le milieu maritime.

Ateliers Normand en chiffres

➔ Effectif	23
À Lorient (siège) et à la Turballe	
Création	1929
CA	3 M€

Ateliers Normand SA

100 rue Maurice Le Léon
56100 Lorient
02 97 37 04 66

Montfort Peinture un spécialiste reconnu

Montfort Peinture, spécialisée dans l'application de peintures pour le secteur naval, nous a ouvert ses portes.



Pascal Montfort
Directeur

Eco Actu : *Pascal Montfort, quel est votre regard sur le développement de l'activité sur l'anneau de Kéroman ?*

Pascal Montfort : L'arrivée de l'élévateur à bateaux a permis de développer de façon importante la capacité du site donc du nombre d'unités prises en charge. La réactivité vis-à-vis des clients, la bonne entente entre les différents prestataires de l'anneau de Kéroman et la qualité du travail réalisé nous permettent de faire venir des remorqueurs, des caboteurs, des bateaux à passagers, de servitude et de plaisance en provenance

de Bordeaux, St-Nazaire, Brest ou encore de l'île d'Yeu.

EA : *Que représente pour vous le secteur de la pêche ?*

PM : Il a représenté 2/3 de notre activité, aujourd'hui 1/3 et devrait se stabiliser sur du court terme. Nous cherchons depuis plusieurs années à capter le marché des ostréiculteurs.

EA : *Quels sont les secteurs géographiques sur lesquels vous intervenez ?*

PM : Principalement sur Lorient, les infrastructures existantes permettent une bonne prise en charge des bateaux, mais nous intervenons aussi sur Concarneau, La Turballe et Le Croisic.

EA : *Comment se répartit votre plan de charge 2010 ?*

PM : Compte-tenu des différents types de navires sur lesquels nous intervenons, nous arrivons à lisser notre plan de charge sur l'année.

EA : *Les techniques de peintures ont-elles évolué ?*

PM : Nous avons de plus en plus de décapage en UHP (Ultra Haute Pression) au détriment du sablage pour des raisons de règles environnementales. Les peintures sont passées de mono à bi composants. Un local pour travailler à l'abri nous permettrait de faire venir de nouveaux clients avec une prestation de qualité.

Montfort en chiffres

➔ Effectif	15
Création	1978
CA 2009	1,1 M€
(1/3 : secteur de la pêche)	

Montfort Peinture

Rue Julien Quééré
56100 Lorient
02 97 37 40 02

Timolor Leroux et Lotz opérateur de la construction navale

Timolor Leroux et Lotz possède un savoir-faire dans la maîtrise d'œuvre des différents process industriels pour les métiers de la construction et de la réparation navale, l'industrie en atelier ou sur site et l'équipement industriel



Bruno Pivain Directeur
Olivier Gouyec Chef de travaux

Eco Actu : *quels sont les secteurs d'activités dans lesquels vous êtes présent ?*

Bruno Pivain : nous sommes présents sur 3 secteurs : la maintenance / réparation navale de navire de Pêche, et de passagers, la construction navale neuve et l'industrie.

EA : *Quelles activités développez-vous en ateliers et sur l'anneau de Kéroman ?*

BP : De la maintenance navale classique (armement, coque, serrurerie, chaudronnerie et tuyauterie...). Du refit,

transformation sur toutes unités manipulables par l'élévateur à bateaux. Du refit, adaptation de barges (exemple la jumboisation de la barge ARGOAT). Des grosses refontes de navires exemple le bateau de pêche "ANTAEUS" ou le bateau de pêche "Berceau de l'Océan" en cours de transformation.

EA : *Que représente le secteur pêche dans l'activité ?*

BP : Une part significative du chiffre d'affaires naval.

EA : *Comment voyez-vous l'évolution de l'activité ?*

BP : Il faut que nous restions en veille sur les évolutions réglementaires qui peuvent induire des transformations liées à des pratiques de pêche différentes.

EA : *Quels sont, les points forts de l'entreprise ?*

PM : Le service client, notre disponibilité et notre réactivité sont autant d'atouts auprès de nos clients. Nous avons aussi la possibilité de proposer des prestations de conception avec notre BE intégré. Et enfin la mobilité et l'organisation des équipes.

Timolor en chiffres

➔ Effectif	190
(65 à Kéroman)	
Sites	4
CA	12 M€

Timolor Leroux et Lotz SAS

32 rue ing. Verrière
56100 Lorient
02 97 87 15 00

L'approvisionnement La Coopérative Maritime

Lors de sa création, la coopérative maritime était localisée à Port-Louis. Après un passage à Étrel, la structure s'est déplacée dans les années 60 à Keroman pour être plus près des marchés de la pêche. Le métier d'avitailleur consiste à proposer aux professionnels de la pêche et de l'ostréiculture : matériel de pêche, carburant, lubrifiant et vivres. Avec le développement du marché des particuliers, la coopérative maritime a créé les Comptoirs de la mer (Lorient, Vannes, Auray, Étrel). En 1995, elle rachète les Docks Maritimes de Keroman pour accéder à un marché national et international. Actuellement 30% du chiffre d'affaire est réalisé par les comptoirs et 70% par les professionnels. Depuis une dizaine d'années, la coopérative développe et conseille les professionnels sur le choix et la fabrication d'engins de pêche.

M. Cousin, Directeur Général de la structure, précise que le développement de son activité est surtout lié au

fait de la présence de l'ensemble de la filière sur le territoire de Lorient.

L'activité grandissante sur l'anneau de réparation navale et le partenariat avec la CEP, pour proposer un guichet unique sur l'avitaillement, confortent le positionnement de la coopérative à Keroman.



La Coopérative Maritime
8 rue Alphonse Rio 56100 Lorient
02 97 88 20 80

Social La touline

Fondée en 1989, l'association a pour mission l'emploi, la formation et la promotion des métiers de la mer. En partenariat avec les acteurs maritimes, elle propose des accompagnements personnalisés et individualisés à travers différentes missions : évaluation des compétences, définition de projet, mise en relation, gestion d'offres d'emplois, mise en place de formations...

Agréée organisme de formation en 2005, la Touline est engagée dans une démarche active autour de la VAE et organise des conférences sur la pro-

blématique du recrutement, dans le secteur de la pêche notamment. La Touline participe à la promotion des métiers de la Mer auprès des jeunes par sa présence dans les écoles.

Consciente des passerelles existantes dans le secteur maritime, la Touline a étendu son offre, initialement axée sur la marine marchande, la pêche et l'offshore pétrolier, aux secteurs du nautisme et de la grande plaisance. La Touline a participé à près de 5000 placements depuis sa création.

LA TOULINE siège social

16 rue Julien de la Gravière 29200 BREST 02 98 43 49 38
antenne de Lorient - 02 97 83 90 87

www.latouline.com

Le service social maritime

Issu d'un regroupement en 2007 des anciens services sociaux de la Marine Marchande et de la Pêche Maritime, le S.S.M. est l'organisme de référence pour tous les gens de mer et leurs familles (pêche, commerce, transport de passagers, conchyliculture, plaisance professionnelle). 60 assistants sociaux sont présents dans les 38 plus grands ports français. Leurs missions sont l'accueil, l'accompagnement et le soutien des marins et de leurs familles ainsi que la prévention en matière de santé. Ils sont également chargés de la mise en œuvre des politiques d'action so-

ciale de l'ENIM et de la Caisse Maritime d'Allocations Familiales. Sur le Morbihan, 4 assistants sociaux assurent ainsi un service de proximité. Au cœur d'un réseau de partenaires, ils accompagnent les marins et leurs familles dans l'aide au logement, l'aide aux personnes en difficultés financières, l'accès aux droits... L'équipe intervient aussi comme soutien moral, administratif et matériel aux familles et équipages. Des permanences sont assurées dans les communes côtières du Morbihan et sur les îles ainsi que dans certaines entreprises.

Service Social Maritime

89 avenue La Perrière 56 100 LORIENT - 02 97 37 44 00

www.ssm-mer.fr

Finances Le Crédit Maritime depuis 1906



Monique Souffoy
Directrice de l'agence du port

Le Crédit Maritime a été créé en 1906. Sa mission dès 1913 : faciliter et financer dans un esprit de solidarité le secteur de la pêche et des cultures marines. Au fil du temps, les activités bancaires se sont développées au service de l'ensemble de la filière, notamment des coopératives maritimes, des associations et des mutuelles. Depuis les années 80, le Crédit Maritime a élargi sa clientèle auprès de toutes les professions et des particuliers non issus des activités maritimes. Le Crédit Maritime, présent sur l'ensemble du territoire français est affilié à la Banque Fédérale des Banques Populaires et a adossé en 2004 ses caisses régionales aux Banques Populaires Régionales de leur territoire et dernièrement à la Banque Populaire Caisse d'Épargne. Les agences du Morbihan,

de Loire Atlantique et de Vendée représentent un effectif de 230 personnes. Le Crédit Maritime est présent sur le port de pêche et au centre-ville. L'agence du port est dirigée par Mme Monique Souffoy depuis 2004. Le Centre d'Affaires Entreprises gère les dossiers à partir de 1,5 M€ de CA. Le Crédit Maritime acteur fort de la filière pêche est présent dans 95 % des activités "Pêche Artisanale". Ce secteur a été lourdement touché en 2007 par les tensions sur le prix des carburants et les plans successifs de réduction de flotte. La moyenne d'âge des patrons pêcheurs est de l'ordre de 40 ans et ils ont de forts besoins d'investissements afin d'acquérir leur outil ou de renouveler leur matériel. Un investissement moyen dans la pêche est de l'ordre de 500 K€ pour un bateau et de 100 K€ pour le matériel. Pour Monique Souffoy "Nous sommes aujourd'hui loin des clichés concernant le métier de patron pêcheur. Nous côtoyons des gens passionnés, conscients qu'ils vont devoir d'adapter à la ressource et aux contraintes européennes. Un métier qui à toute sa place à Lorient en générant des emplois directs et indirects".

Crédit Maritime Agence entreprises

85 avenue de la Perrière - 56100 Lorient 02 97 88 34 34

www.creditmaritime.org

La SAMAP assurance proximité avec les professionnels



Hélène Buzot entourée de Daniel Leroux et Linda Trecant

Le positionnement de la Société d'Assurance Mutuelle des Armateurs et Professionnels de la Mer dans la filière maritime en tant que société d'assurance des bateaux de pêches, de commerce et dernièrement de plaisance en font un acteur majeur de la filière marine sur tout le littoral français de Boulogne à Sète.

Sa présence à Lorient est assurée par Hélène Buzot, l'agence couvre les dé-

partements bretons. L'origine de la SAMAP remonte à plus d'un siècle, mais c'est en 1978 que la fusion de plusieurs mutuelles locales a fait naître la structure actuelle. Son siège social déménagera bientôt de Paris à Saint-Nazaire. La SAMAP est présidée par un armateur hauturier de Boulogne Sur Mer : M. Le Garrec et son Conseil d'Administration est exclusivement composé d'armateurs en pêche artisanale et hauturière et corps de commerce ainsi que des représentants du secteur maritime. Au total, près de 1600 navires sont assurés par la SAMAP en France et dans les DOM-TOM dont 300 en Bretagne. Ce qui qualifie la SAMAP "C'est son savoir faire, sa proximité et son expertise dans les domaines de la pêche artisanale, pêche hauturière et corps de commerce".

SAMAP

89 avenue de la Perrière 56100 Lorient 02 97 37 12 56

www.samap-amaf.com

S'adapter et innover en permanence



Norbert Métairie
Président de Cap l'Orient agglomération

Eco Actu : *Le port de pêche de Lorient existe depuis 1927 cet outil est-il adapté aux enjeux d'aujourd'hui ?*

Norbert Métairie : En 1918, le Commissariat de la Marine Marchande décidait de choisir Lorient, pour y construire le port moderne le plus important de l'Atlantique parce qu'il était conscient des nombreux atouts du site de Keroman. Aujourd'hui c'est le 2e port de pêche français.

Suite à l'acte II de la décentralisation, Cap l'Orient, le Département et la Région, partageant la volonté d'une nouvelle dynamique pour ce port, ont engagé sa modernisation dans le cadre d'un syndicat mixte créé à cet effet.

Ainsi la criée 3 a été rénovée fin 2009 pour un coût de près de 3M€, la rénovation de la criée 4 s'achèvera fin 2011 pour un coût de près de 7M€. De plus, un schéma directeur est en cours de finalisation. Il a pour mission de déterminer une organisation fonctionnelle plus adaptée aux enjeux actuels et futurs du port, pour la décennie qui vient, dans le cadre de ses 3 grandes fonctions : le débarquement, la transformation et le négoce.

EA : *Toutes ces évolutions s'inscrivent-elles dans une logique de développement durable ?*

PM : Bien entendu, l'avenir de la filière et de l'outil portuaire réside dans la mise en œuvre d'un mode de développement durable. Pour une filière qui compte 3000 emplois, on voit bien que l'enjeu du développement durable est à la fois économique, social et environnemental.

Lorient est le premier port français à s'être doté d'une aire de carénage propre. Depuis 2002, les eaux de carénage sont traitées à 100 %.

Le développement durable est pris en compte dans l'ensemble du programme d'investissement Cap l'Orient apporte son soutien financier à un programme de recherche mené par Ifremer visant

à limiter l'impact des engins de pêche et améliorer la sélectivité. Les acteurs de la filière développent également de nombreuses initiatives :

Allant au-delà de la législation, la gestion de la pêcherie de langoustine constitue un bel exemple de pêche responsable et durable. Pour ce qui concerne les poissons des grands fonds armateurs et organisations de producteurs ont décidé de prendre une part active à la collecte de données scientifiques pour mieux mesurer l'état réel des stocks et donc améliorer la gestion de ces stocks.

On peut également citer l'armement Scapêche qui a obtenu le label "pêche responsable" ou l'entreprise Haliéutis qui vient d'obtenir le trophée du développement durable pour une initiative originale de commercialisation du merlu. Ou encore toutes les mesures

prises par les pêcheurs pour limiter leur consommation de gazoil. Bref les initiatives se multiplient, c'est toute une démarche locale qui se met en œuvre.

EA : *Comment va se poursuivre la mutation du port de pêche ?*

PM : Il faut se rappeler que le port, propriété de l'Etat jusqu'en 2007 n'avait pas fait l'objet d'investissements structurants depuis très longtemps. Le syndicat mixte créé en 2007 a décidé de s'engager dans un plan d'ampleur.

Début juillet, après avoir pris connaissance du résultat des études, les 3 collectivités devront s'accorder sur les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du schéma directeur.

Bien entendu la question de la restructuration des réseaux (électricité, assainissement) apparaît primordiale. Mais nous devons

aussi améliorer la cohérence des espaces pour chaque activité.

Ce qui est positif c'est de constater que notre port est attractif. Nous réfléchissons avec le groupe Inter-marché à l'implantation d'une unité de transformation moderne et plus grande. Et ce n'est pas le seul projet. Nous devons donc retrouver des espaces de réserves foncières permettant de répondre à ces sollicitations.

Notre port a de l'avenir. Dans un contexte de crise, il doit en permanence s'adapter et innover. C'est l'ensemble des acteurs de la filière qui doit porter, sans complexe, son ambition.

Direction Générale du Développement et de la Solidarité

Cap l'Orient agglomération
02 97 02 30 34



Dominique Narbey
Directrice générale du Développement & de la solidarité de Cap l'Orient agglomération

Investissements réalisés depuis 1992

» par la SEM : l'aire de réparation, l'élevateur de 650 T, une nouvelle glacière, des viviers, des pontons...

» Par La CCIM : la gare de marée, outil logistique important pour le fonctionnement de la filière pêche, sur lequel la SEM vient de refaire des travaux après reprise à la Chambre de Commerce.

» Par l'Etat : des travaux sur les quais du Pourquoi Pas qui va être remplacé par un mur incliné le long duquel seront installés des pontons reliés à la terre par deux passerelles (1,5 M d'€), du môle sud-est (1 M d'€) que la région poursuit aujourd'hui avec notamment la refécution du poste de distribution de carburant (1,5 M d'€).

» Par le syndicat mixte : la rénovation des criées 3 et 4 et le démarrage d'un schéma directeur pour les nouveaux investissements (assainissement et réseaux).

C'est dans ce contexte que Dominique Narbey, secondée sur ce dossier par Anne Claire Lucas, s'emploie à jouer les "facilitateurs" entre tous les acteurs portuaires (instruction du FEP, animation du livre vert, élaboration de site internet et de colloque) mais aussi à apporter le conseil qu'il convient dans le montage d'opération.

Le port de pêche, comment ça marche ?

Dans le cadre des lois de décentralisation de 2004, la propriété du port de pêche de Lorient a été transférée de l'État à la région Bretagne le 1^{er} janvier 2007.

Dominique Narbey nous explique le système de gouvernance.

"Depuis 1993, le port de pêche est concédé pour une durée de 50 ans par l'État à la Société d'Économie Mixte Lorient-Keroman détenue majoritairement par Cap l'Orient agglomération. Pour réaliser ses prestations, la SEM Lorient Keroman a confié la gestion des installations portuaires et des services associés à la Compagnie d'Exploitation des Ports (contrat de prestations de services de 7 ans). Par souci de cohérence en matière de maîtrise d'ouvrage

générale, le Département du Morbihan, n'a pas pris la propriété du port de pêche, mais il a été convenu qu'il jouerait un rôle important dans la restructuration des équipements portuaires. Un syndicat mixte a été constitué, détenu majoritairement par le CG56 qui en assure la présidence, le concédant (la SEM de Lorient Keroman) lui confiant la maîtrise d'ouvrage des travaux. C'est donc ensemble qu'ils décident la réalisation et le financement des travaux avec l'apport de fonds complémentaires par l'État ou l'Europe."



Formation et recherche

Institut Maritime de Prévention

Prévention des risques professionnels maritimes

Créé en 1992, l'Institut Maritime de Prévention intervient dans les secteurs d'activités suivants : pêche, transport (passagers et fret), activités portuaires (dragages, remorquage, lamanage, pilotage), activités offshore, cultures marines. L'IMP dispose en interne de compétences en hygiène, sécurité du travail et en ergonomie, formant une équipe permanente de 9 personnes, à laquelle sont associés un certain nombre d'experts.

Eco Actu : Quelles sont vos actions principales dans le domaine de la pêche ?

Yvon Le Roy : Ces dernières années, l'IMP a développé la promotion d'équipements individuels de protection comme le VFI (vêtements de travail à flottabilité intégrée) pour généraliser son port en situation de travail. Un travail de fond concerne aussi la configuration des espaces de travail mais le ralentissement des constructions neuves à la pêche freine les améliorations. Pour les navires employant au moins un matelot il existe depuis 2002 une obligation d'évaluation des risques via la création d'un DUP (Document unique de prévention) qui implique une obligation de résultats et non plus seulement de moyens. En plus d'avoir les équipements obligatoires il faut indiquer ce que l'on a fait pour maîtriser les risques.

EA : Comment évolue la situation en matière de sécurité dans la filière pêche ?

YLR : Depuis la disparition des

aides à la construction en 2005 et du fait de la réglementation, il est plus difficile d'intégrer les recommandations en santé/sécurité dès la construction. Cependant, depuis quelques années en France, la tendance est à la baisse dans le domaine maritime avec 3200 accidents déclarés en 2008 contre 3400 en 2007 mais toujours une forte proportion de la pêche avec 1497 accidents. 1/3 des accidents surviennent à quai dans la pêche contre 2/3 dans la navigation de commerce. Les accidents touchent en priorité les mains, les membres inférieurs et le tronc.

EA : Souvent perçues comme des contraintes supplémentaires, comment peut-on faire pour que la dimension humaine soit mieux prise en compte ?

YLR : Les techniciens de l'IMP s'embarquent régulièrement pour observer et apporter des conseils aux professionnels, appuyés par les chercheurs de l'UBS Lorient en ergonomie maritime. L'IMP développe aussi une importante activité de formation et d'édition de

documents pédagogiques dans de nombreux domaines. D'ici 2011 par exemple, l'application de la directive européenne sur le bruit devra être effective avec plusieurs solutions : réduire le bruit à la source en montant le moteur sur suspensions flexibles, aménager le poste d'équipage sur sol flottant, contrôle actif en émettant un son en opposition de phase avec le bruit ambiant.

Pour être plus efficace, il faudrait que les chantiers locaux n'hésitent pas à faire appel à l'IMP en amont de toute construction ou refonte de navires afin d'intégrer des améliorations. Même s'ils sont souvent invités à suivre le cahier des charges de l'armateur, nous pouvons mettre à la disposition des chantiers tous les documents techniques et conseils nécessaires.

IMP

60 avenue de la Perrière
56100 Lorient
02 97 35 04 30

www.imp-lorient.com

Le LESTIC

santé/sécurité/ergonomie

Les liens entre la pêche et l'UBS sont anciens. C'est principalement à travers le LESTIC sur son axe "Santé, Sécurité et Ergonomie des Activités Maritimes" que s'exprime cette collaboration.

Quatre membres permanents (Christine Chauvin psychologue ergonomiste, Laurent Guillet psychologue social, Gilbert Le Bouar mécanicien, Gaël Morel ergonome), un chercheur associé et trois doctorants participent, au sein du LESTIC à ces travaux. Les travaux de cette équipe pluridisciplinaire visent à améliorer les conditions de travail des marins et à contribuer à l'amélioration de la sécurité du transport maritime. Ils portent sur la compréhension des problématiques de santé et de bien-être au travail (particulièrement des questions de "stress" et de "fatigue"), sur les outils et méthodes de l'ergonomie de conception, sur les concepts et modèles permettant d'appréhender la sécurité et la résilience des systèmes complexes, sur la compréhension et la modélisation des activités cognitives des navigants, et enfin sur la formation des navigants (mise en place et évaluation du "Bridge Resource Management"). En 2007, un des membres de l'équipe, Gaël Morel, a soutenu sa thèse sur les risques d'abordage entre navires. Il est à l'origine d'un projet visant à accélérer l'implantation sur les navires d'un système de reconnaissance appelé AIS : "Automatic Identification Système".

Laboratoire d'Ergonomie des Systèmes, Traitements de l'Information et Comportements

Pierre-Yves Manach 02 97 87 28 89

www.univ-ubs.fr/lestinic

CEPS Centre d'Étude et de Pratique de la Survie

Créé à Lorient en 1979 le CEPS. (association à but non lucratif loi 1901) a pour but l'étude et la recherche sur toute situation de survie, la diffusion d'informations et des techniques de survie. Le CEPS est membre de l'association internationale de sauvetage et d'entraînement à la survie (I.A.S.S.T.). Les stages se déroulent à Lorient dans le K3 de l'ancienne base des sous-marins.

Eco Actu : Par quel type d'initiative se traduit votre action dans la filière pêche ?

Yann Chauty : Centre de formation maritime agréé, le CEPS qui travaille au plan national et international, assure un programme de formation à la sécurité des équipages de pêche particulièrement original par sa conception : une formation unifiée au niveau national avec une mallette pédagogique et des équipements de survie dédiés, des formateurs spécialement formés, une pédagogie active (films, animations), une formation partiellement prévue dans le cadre de travail (formation en mer et à bord). La formation collective réunit le patron et son équipage sur le thème de la sécurité et des risques au travail avec un suivi, une aide pédagogique et une évaluation pendant toute

la durée du projet, et une indemnisation forfaitaire des marins.

Opération financée par la Fondation Total avec un objectif de former 5 000 marins pêcheurs sur 3 ans au plan national (2010-2012).

Le CEPS est aussi un centre de prévention et d'étude sur les risques et techniques à mettre en œuvre pour réduire les accidents et leurs conséquences.

EA : Le secteur de la pêche est-il plus difficile que la plaisance ou l'offshore ?

YC : Si beaucoup de travail reste à faire avec 20% de marins seulement portant leur VFI en permanence, il faut noter depuis 3 ans de bons résultats avec 30 marins sauvés directement en lien avec les actions entreprises.

EA : Un exemple précis à Lorient ?

YC : En début d'année, Jacky Somme-

sous patron de l'Atout II a failli perdre son fils. Le jeune naufragé a passé cinq minutes dans une eau à 9 ° maximum. Ça n'a pas été si facile de le remonter à bord, le bateau est haut sur l'eau et il y avait un petit clapot de 1m à 1,5m. Sans son gilet, Julien, avec son ciré, ses bottes, les polaires qu'on met à cette saison, partait au fond. Patron pêcheur, il a la responsabilité de l'équipage. C'est dans cet esprit aussi qu'il a conçu son bateau neuf qui est plus spacieux et dispose d'un poste d'équipage confortable. De bonnes conditions de travail participent à la sécurité en mer.

CEPS Lorient

K3 Base des sous-marins
56100 Lorient
02 40 61 32 08

LE CEFCM



Le CEFCM est un groupement d'intérêt public (Etat, Région Bretagne, Conseils généraux et les professionnels de la mer). Il a regroupé en 1998 plusieurs établissements bretons anciens (école de pêche et Centre d'instruction et de sécurité de Concarneau, écoles de pêche de Douarnenez et Audierne, Centre François Toullec à Lorient).

Il organise et gère la formation continue maritime sur l'ensemble du territoire breton, sur ses sites propres et dans les lycées maritimes. Il répond aux demandes des entreprises (50% de son activité aujourd'hui).

Le site de Lorient est un pôle polyvalent du CEFCM accueillant les formations "pont" et "machine". Les formations "pont" préparent 2 diplômes : le certificat d'initiation nautique correspond à la formation de matelot. Le diplôme de capitaine (200 UMS) est lui décliné en trois versions : marine marchande, pêche ou voile. Ces diplômes doivent être complétés par 12 à 24 mois de navigation pour valider le brevet de capitaine. Il est alors possible de suivre la formation au diplôme de chef de quart 500 UMS qui donne aussi les prérogatives du lieutenant de pêche. Les formations "machines" préparent aux diplômes de motoristes qui doivent être également être complétés par de la navigation pour valider les brevets successifs. Enfin, le CEFCM organise des stages de recyclages pour les diplômés : radars, simulateur passerelle, télécommunications maritimes, médecine à bord, mécanique.

Pour toutes ces formations, le CEFCM de Lorient dispose d'outils modernes et uniques en Bretagne : les simulateurs passerelle et machine permettent de mettre les stagiaires en situation quasi réelle, avec ambiance acoustique recrée d'une salle des machines.

De nouvelles formations en développement : management, sécurité, ergonomie, sûreté (piraterie, clandestins), pêche durable, nouvelles pratiques et techniques de pêche, gestion d'entreprise, commercialisation doivent permettre de "former non plus des pêcheurs mais des chefs d'entreprises de pêche" selon Mustapha El Kettab, directeur du centre de Lorient.

CEFCM

1 rue des Pins - 29182 CONCARNEAU

Tél : 02 98 97 04 37

www.cefcfm.fr

Le Centre de Culture Scientifique Technique Industrielle



Dominique Petit
Directrice

Eco Actu : Quelle est la mission du CCSTI / Maison de la Mer ?

Dominique Petit : Le CCSTI / Maison de la Mer, association créée en 1987, diffuse la culture scientifique et technique maritime, plus particulièrement sur la pêche, de façon éducative, ludique et innovante. Le centre a obtenu en 2008 le label "Science & Culture, Innovation" décerné par Le Ministère de la Recherche. Notre objectif est de conforter la spécificité lorientaise et de devenir d'ici trois

ans le centre de référence des activités maritimes en France.

En tant que centre de ressources, le CCSTI collecte et met à disposition un ensemble d'informations permettant une meilleure diffusion des connaissances scientifiques et techniques de la pêche auprès de divers publics : scolaires, public familial, comités d'entreprises, associations, institutions. Son rôle est de créer du lien entre les sources de connaissances, partenaires scientifiques et industriels, et le public.

EA : Comment le centre diffuse-t-il ces connaissances ?

DP : Diverses actions de médiation sont développées : classes Thalassa, circuits portuaires, expositions, publications, malles pédagogiques, organisation de colloques et de conférences, coordination de la Fête de la Science, etc...

Chaque action est conçue sous la houlette d'un comité scientifique qui accompagne l'équipe des animateurs, chargés de développer des outils pédagogiques.

En 2008, nous avons créé une malle d'exposition "Biodiversité et Pêches maritimes durables" destinée à montrer le rôle du pêcheur dans l'écosystème.

En 2010, le centre a conçu une nouvelle exposition itinérante "Sauvage ! Notre cher poisson" Annuellement ce sont près de 40 000 personnes qui sont ainsi sensibilisées par des visites du site du port de pêche Lorient-Keroman. Depuis 1991, 60 000 élèves ont suivi les classes portuaires.

CCSTI

1, avenue de la Marne

56100 Lorient

02 97 84 87 37

www.ccstilorient.org

Le lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel

Le lycée professionnel, forme des marins sur les secteurs de la pêche, de la marine marchande et des cultures marines.

Les diplômes préparés en formation initiale (CAP de matelot, BacPro électro-mécanique marine, BacPro Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche ou commerce-plaisance) concernent 140 à 150 élèves par an, pouvant être accueillis par l'internat (90 places). La formation continue est également présente avec la préparation du certificat d'initiation nautique et du diplôme de capitaine 200 UMS. Les titres de formations étant polyvalents, l'employabilité des jeunes diplômés est bonne. Cependant, selon Luc Percelay, proviseur, "cette employabilité polyvalente est au détriment de la pêche : malgré des débouchés importants, cette profession a du mal à attirer les jeunes". Pourtant, l'expérience acquise en formation (stages d'embarquement inclus) est très complète : route et navigation, manœuvres, pêche.

Ces formations s'appuient sur les partenariats professionnels avec les comités locaux des pêches, les armements à la pêche au large, le groupement des artisans pêcheurs de Lorient, les armements de commerce, la section régionale conchylicole notamment. L'établissement évolue : "il faut faire prendre conscience aux élèves que les débouchés nouveaux et la diversification

sont possibles : pêche récréative, tourisme ; que la complémentarité aquaculture/pêche existe : la première peut (re)constituer la ressource prélevée par la seconde".



Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel

38 av Louis Bougo - 56410 Étel

02 97 55 30 66

www.lpma-etel.fr

Les acteurs

Normapêche

Quel(s) label(s) pour l'avenir de la filière ?

Normapêche Bretagne est une association de professionnels qui regroupe l'ensemble des organisations de la filière pêche et des entreprises individuelles de la pêche et de la conchyliculture. Normapêche aide à la mise en place des réglementations françaises et européennes (formations et contrôles) et à la valorisation des produits de la mer.

Eco Actu : *On parle beaucoup de la nécessité de créer des labels, qu'en pensez-vous?*

Isabelle Letellier : Les entreprises individuelles qui adhèrent à Normapêche sont utilisatrices des marques Poissons en Bretagne (marque d'origine de qualité A*) et/ou de Bretagne Qualité Mer (marque de qualité supérieure Extra). Ce sont des pêcheurs, des mareyeurs, des détaillants, des ostréiculteurs ou des mytiliculteurs installés en Bretagne et en Loire Atlantique. Le fruit d'une démarche de normalisation, de qualité, et de valorisation menée depuis 1993 a permis de garantir et de faire reconnaître auprès des consommateurs l'intérêt des produits de la mer issue de nos territoires. On voit de plus en plus de labels liés à l'environnement et à une démarche responsable des pêcheurs au niveau international MSC (Marine Stewardship Council) et national (Pêcheur Responsable, France Agrimer). Collectionner tous les labels n'a pas de sens car cela brouille la communication, représente un coût supplémentaire et n'apporte finalement pas d'avantages au client.

EA : *Quelle évolution se dessine pour Lorient?*

IL : Nous sommes concernés par un besoin de reconnaissance de la pêche française qui ne représente plus que 17% de la consommation totale de

produits de la mer en France. Des labels privés comme MSC se sont bien développés dans des pays à faible population de pêcheurs (pays nordiques, Alaska, Australie, Nouvelle-Zélande...) montrant que la gestion efficace est une arme commerciale. Ce label est développé sans consulter les organisations de producteurs et ne prend pas en considération la diversité des pêcheries. L'unité de certification étant une pêcherie dans sa globalité, il n'y a aucune possibilité de récompenser les méthodes responsables du secteur artisanal et de réprimander l'activité destructrice du secteur à grande échelle si les deux coexistent dans la même pêcherie. Le label français Pêcheur Responsable, mis en place par France Agrimer, se fonde sur un cahier des charges réalisé par un groupe interprofessionnel et vise une approche écosystémique des espèces tout au long de la filière permettant de commercialiser sa pêche sans gaspiller la ressource. Le port de Lorient a déjà l'avantage d'atteindre en grande majorité un très bon niveau de qualité en criée.

Normapêche

6, rue du bout du monde - 56100 LORIENT
02 97 37 94 99

www.isabelle.normapeche@orange.fr

*la qualité se définit en 3 classes : E = Extra, A = Standard et B = second choix. La qualité s'évalue par une analyse dite organoleptique (utilisant la vue, le toucher et l'odorat).

L'AGLIA Le programme sélectivité

L'AGLIA rassemble les Conseils Régionaux, les professionnels de la pêche et des cultures marines des quatre Régions de la grande façade Atlantique - Manche occidentale : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine. L'objectif est de promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture du golfe de Gascogne.

Dans l'Eco Actu n°6 nous avons évoqué le Programme Sélectivité mis en place par l'AGLIA et les professionnels de la pêcherie langoustinière. Le travail d'IFREMER, la forte implication des comités locaux et de la Commission Langoustine ont abouti à l'adoption par l'ensemble des bateaux d'un des 3 dispositifs validés qui permet de pêcher les langoustines ou les poissons de taille marchande en laissant échapper les juvéniles ou les espèces non recherchées. Entérinés par la Commission Européenne, ces dispositifs s'imposent désormais à tous.

Benoît Figareda est le chargé de mission pour les projets Sélectivité et Pêche Durable de l'AGLIA. Basé à Lorient, il est l'interface entre l'association et les professionnels : "Le programme d'action engagé en 2009 se poursuit sur deux axes, le premier c'est l'amélioration des dispositifs à mailles carrées et notamment le travail sur la déformation des mailles, 12 campagnes d'essais sont prévues à l'échelle de la



façade atlantique ; le deuxième axe c'est la survie des rejets langoustines. Les travaux menés en 2009 visaient à évaluer la survie des langoustines hors taille sur le pont après le tri et celle des langoustines rejetées vivantes à la mer. L'immersion pendant 72 heures dans des tubes PVC des langoustines destinées à être rejetées a apporté les premiers éléments de réponse. Une deuxième campagne, menée par deux navires de Lorient au mois de juin et financée à par l'AGLIA, le comité national et les 4 comités régionaux permettra de conforter ces résultats.

Association du Grand Littoral Atlantique Lorient

Benoît Figareda 6 rue A. Rio - 56100 Lorient

www.figareda.aglia@orange.fr

Pôle Mer Bretagne solutions innovantes

Porté par la richesse des ressources marines et maritimes et fort d'un réseau de plus de 300 adhérents, le Pôle Mer Bretagne fédère les grandes entreprises, PME, centres de recherche et d'enseignement supérieur.

Sa mission ? Détecter et favoriser l'émergence de projets innovants destinés à satisfaire les nouveaux marchés.

La mise en commun, avec la volonté d'innover ensemble, des compétences du monde de l'entreprise et de celui de la recherche, conduit à l'émergence de projets collaboratifs à forte valeur ajoutée en R&D et à finalité économique.

Eco Actu : *Les professionnels de la pêche se sentent-ils concernés par l'innovation collaborative ?*

Nicolas Teisseire : Partout dans le monde, la pêche joue son avenir par de nouvelles pratiques liées à une meilleure connaissance des ressources biologiques. Les professionnels de la pêche se sont déjà rapprochés des centres de recherche et des fabricants de matériels. Ensemble, ils préparent des solutions innovantes pour améliorer les engins de capture, les systèmes de repérage optiques et acoustiques et ceux permettant l'acquisition de la transmission en temps réel des données. Autres axes développés au sein de cette filière : la sécurité des équipages, le bilan énergétique des bateaux, la navigation assistée.

EA : *Dans quels types de projets la filière lorientaise s'est-elle particulièrement impliquée ?*

NT : Dans le projet Optipeche "trier sur le fond, pas sur le pont" il est proposé de poser à l'avant du navire un sondeur multifaisceaux capable de détecter les poissons et de transmettre des indications sur la nature du fond, afin d'assurer et la sécurité, et l'efficacité du coup de chalut. Les partenaires du projet sont pour la plupart présents à Lorient : iXSea, Sodena, Morgère, Le Drezen, Ifremer, Ensieta, Télécom Bretagne et Institut Maritime de Prévention. Dans le projet Orcasav "nouvelle technique de pêche à la légine", il s'agit de mettre au point des nasses pour la pêche en eaux profondes.

Les partenaires du projet sont : la S.A.R.P.C, Le Drezen, Ifremer La Réunion et Ifremer Lorient, Museum d'Histoire Naturelle et CEBC-CNRS.

EA : *Les partenariats avec d'autres Pôles comme Qualitropic (Réunion) permettent-ils de progresser ?*

NT : À la Réunion, la petite pêche travaille avec un réseau de DCP (Dispositifs de Concentration de Poissons). Ces récifs artificiels installés depuis 10 ans favorisent la préservation de la ressource et le repeuplement comme cela est envisagé dans les exploitations d'énergie marine renouvelable au large des côtes. L'expérience de Lorient dans le domaine des peintures antisalissures respectueuses de l'environnement, avec le projet Paintclean de l'entreprise Nautix, a aussi permis de lancer à la Réunion le projet Biopaintrop : peinture anti-fouling écologique à base de molécules marines tropicales.

AudéLor

Nicolas Teisseire

Chef de projet Pôle Mer Bretagne

02 97 88 05 21

www.pole-mer-bretagne.com

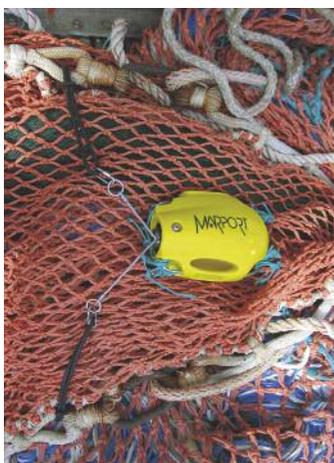
Marport innove, au service de la pêche hauturière

Installée sur le parc technologique de Soye à Plœmeur, Marport France est le centre de recherche et développement de l'entreprise Marport Inc basée au Canada.

Créée en 2008 et dirigée par Didier Caute, ingénieur en électronique, l'entreprise en forte croissance, emploie aujourd'hui 13 personnes au développement d'équipements électroniques innovants pour la pêche hauturière. Scapêche, AkerSeafood, Eskja, Radio Holland sont quelques-uns des clients de l'entreprise. Plus de 250 850 unités de pêches voguant sur l'ensemble des mers du globe sont équipées Marport.

Il s'agit notamment de capteurs qui équipent les chaluts et donnent au commandant du navire des indications précises sur le tangage et le roulis, la température de l'eau, ainsi que la vitesse, l'ouverture et le taux de remplissage du chalut. Ces capteurs basés sur des technologies logicielles sont particulièrement innovants car reconfigurables pour répondre aux besoins du client et à l'équipement du navire. L'entreprise a dans ses cartons de nombreux projets pour améliorer la précision, la qualité et l'étendue des données transmises aux pêcheurs. Objectif : optimiser le coup de filet, maximiser la rentabilité du temps passé en mer et aider à une meilleure sélectivité des espèces pêchées. Marport France est accompagnée par Lorient Technopole Innovations et la Société Financière Lorient Développement.

Marport France SAS
2, rue de Galilée Espace Media
Parc Technologique de Soye
56270 Plœmeur France
02 97 88 48 62
www.marport.com



Un brevet 3Atlantique pour la pêche à la palangre



Jean-Marc Pipon
Directeur 3Atlantique

La société 3Atlantique, créée en août 2009 par Jean-Marc Pipon et 2 associés, conçoit et commercialise des équipements innovants pour la pêche professionnelle.

Pour le Fileur Automatique de Palangres, un brevet a été déposé avec l'aide du cabinet Lorientais de propriété intellectuelle Novagraaf. 3Atlantique souhaite accompagner le nombre croissant de pêcheurs qui se tournent vers la palangre, un potentiel de 1000 pêcheurs pour ce produit. "Ce brevet représente plus d'une année de travail à temps plein" confie Jean-Marc Pipon, qui pense pouvoir commer-

cialiser le Fileur Automatique de Palangres au dernier trimestre 2010. Cet équipement a été conçu par des pêcheurs professionnels, des ingénieurs et des industriels de la plasturgie. En mer, il permet au pêcheur professionnel de gagner du temps, d'être plus efficace et de réduire les risques de blessures dues aux hameçons.

"Nous avons choisi la ville de Lorient pour notre implantation car c'est l'un des endroits où la pêche est la plus dynamique en France. C'est là que nous allons installer nos locaux, probablement fin 2010" souligne Jean-Marc Pipon, qui pilote 3Atlantique depuis Saint-Nazaire.

3 Atlantique est accompagné par Lorient Technopole Innovations et a déjà reçu le soutien financier de la Fondation Guyomarç'h.

En parallèle 3Atlantique commence à effectuer les démarches pour lancer une activité de ventes de consommables pour la pêche à la palangre. Un pêcheur sera en charge de la vente directe en Bretagne, Golfe de Gascogne et Méditerranée. Tous les produits seront bientôt en vente sur le site.

3 Atlantique
à Lorient Tél : 02 30 96 01 00
www.3atlantique.com www.palangre.fr

Le CERNh à Lorient de la recherche clinique à l'expertise-conseil en nutrition-santé

Créé à Lorient par le Dr Schmitt en 1979, le Centre d'Enseignement et de Recherche en Nutrition Humaine (CERNh) est un Centre d'Investigation Clinique et de formation doublé d'un bureau d'Expertise-Conseil dans le domaine de la nutrition en lien avec la santé. Le CERNh à renforcé durant ces dernières années ses activités à destination des entreprises agro-alimentaires dans le domaine des aliments-santé et a contribué à la création de la filière lin Bleu-Blanc-Cœur®. Parallèlement, le CERNh a acquis une forte expertise dans les produits de la mer, notamment dans la valorisation des huiles de poisson, du plancton et du développement des co-produits de la pêche. Si les ressources marines ont une forte image positive pour la santé, les acteurs d'aval de la filière sont néanmoins soumis, sur des bases scientifiques incontestables, à l'obligation réglementaire de l'apport de la preuve dans le cadre des "allégations santé", afin de mieux revendiquer et faire connaître les avantages nutritionnels de leurs produits.

Le CERNh réalise des protocoles de recherche clinique pour les entreprises agroalimentaires et halieutiques. Il contribue par ailleurs aux programmes R & D des entreprises et développe auprès d'elles une forte activité de conseil scientifique et technique.

Dans le domaine des produits de la mer, le CERNh a mené, dans le cadre de l'AFSSA, une vaste étude sur les "Aspects nutritionnels et sanitaires des

poissons, mollusques et crustacés". Celle-ci confirme le bénéfice d'une telle consommation grâce à de nombreux nutriments d'intérêt : protéines, acides gras, vitamines, minéraux, qui méritent d'être valorisés. Sur les 300 000 tonnes de produits marins annuellement transformés en France, seule la moitié représente des produits "nobles". L'autre moitié, considérée comme co-produits à faible valeur ajoutée, est essentiellement transformée sous forme de farine et d'huiles. Une meilleure valorisation (alimentaire, nutraceutique ou pharmaceutique) ouvrirait des perspectives innovantes de développement et viendrait renforcer la place du port de pêche et des industries d'aval dans le tissu économique de Lorient et de son bassin d'emploi.

La place du CERNh à Lorient et en Bretagne, dans le développement de la filière poisson

Intégré au sein du Groupement de recherche sur la valorisation biotechnologique des co-produits de la pêche et de l'aquaculture, le CERNh propose de développer de voies nouvelles de valorisation de l'ensemble de la biomasse dans le cadre d'une exploitation durable de la ressource, intégrant les déchets résiduels. Les autres partenaires du GDR-SEApr, on trouve des laboratoires d'IFREMER et universitaires, dont plusieurs de l'UBS à Lorient.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource halieutique, la mise en réseau d'un consortium scientifique et industriel tourné vers la valorisation des co-produits de la pêche et de l'aquaculture offre une voie pleine d'avenir.

CERN Bernard SCHMITT Directeur
BP 2233, 56322 LORIENT cedex - 02 97 37 48 07
www.cern-nutrition.com



Keroman
port de pêche de Lorient



Objectif port durable !

Keroman se modernise



2^e port de pêche français, 1^{er} port de langoustines vivantes



Concessionnaire
SEM Lorient Keroman
4 rue alphonse Rio
56323 Lorient Cedex

Tél : 02 97 83 60 60
Fax : 02 97 83 03 97

sem-lorient-keroman@wanadoo.fr

www.keroman.fr

Photo - Marc Schafner